

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1995 B 00374 Numéro SIREN : 402 948 202 Nom ou dénomination : FIDEGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2021 sous le numéro de dépôt 162

162

COPIÉ

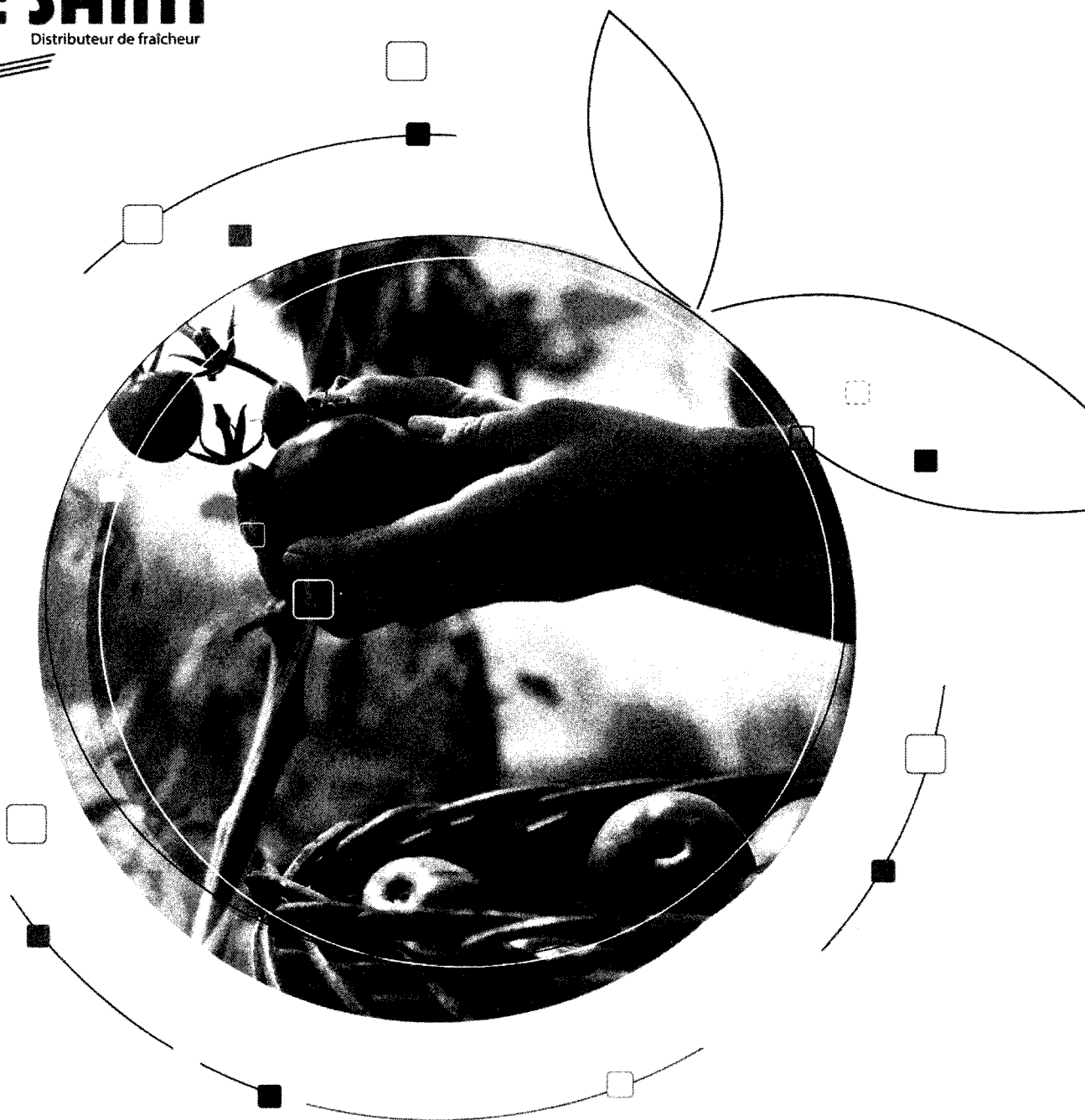
Certifiée Conforme



Groupe FIDEGE
160 rue Roberto Cabañas
29490 GUIPAVAS

COMPTES CONSOLIDÉS
au 31 décembre 2019

REÇU LE
22 DEC. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST



Fruits & Légumes



Marée



Frais & Viande

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Groupe FIDEGE
 160 rue Roberto Cabanas
 29 490 Guipavas

Table des matières

États financiers.....	4
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variation des capitaux propres	7
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	8
Faits marquants de l'exercice	8
Changements de méthodes	10
Méthodes et principes de consolidation	11
Principes généraux.....	11
Définition du périmètre de consolidation.....	11
Variation du périmètre de consolidation.....	12
Règles et méthodes comptables.....	13
Notes annexes sur les postes du bilan	16
Annexe 1 – Ecart d'acquisition (goodwill)	16
Annexe 2.1 – Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles.....	18
Annexe 2.2 – Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	19
Annexe 2.3 - Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	19
Annexe 3.1 – Valeurs brutes des actifs financiers	20
Annexe 3.2 – Dépréciation des actifs financiers	20
Annexe 4 – Stocks et en-cours	20
Annexe 5 – Impôt différé	21
Annexe 6.1 – Actif circulant	21
Annexe 6.2 - Antériorité des créances clients.....	21
Annexe 7 – Trésorerie nette	22
Annexe 8 – Provisions des impôts différés	22
Annexe 9 – Dettes financières	22
Annexe 10 – Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	23
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	24
Annexe 11 – Chiffre d'affaires.....	24
Annexe 12 – Autres produits d'exploitation	24
Annexe 13 – Achats consommés	25
Annexe 14 – Charges externes.....	25

Annexe 15 – Impôts et taxes.....	25
Annexe 16 – Charges de personnel.....	26
Annexe 17 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	26
Annexe 18 – Produits financiers	26
Annexe 19 – Charges financières.....	27
Annexe 20 – Produits exceptionnels.....	27
Annexe 21 – Charges exceptionnelles	27
Annexe 22 – Charges d’impôts	28
Autres informations	29
Effectifs	29
Engagements hors-bilan	29
Résultats sectoriels	29

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé	2019	2018
Chiffre d'affaires	569 854 182	525 486 621
Autres produits d'exploitation	5 771 575	6 933 204
Produits d'exploitation	575 625 757	532 419 825
Achats consommés	(398 770 488)	(378 586 980)
Charges externes	(56 920 896)	(52 986 756)
Impôts et taxes	(5 936 968)	(5 395 591)
Charges de personnel	(97 339 573)	(82 584 437)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(10 634 933)	(8 552 511)
Charges d'exploitation	(569 602 857)	(528 106 275)
Résultat d'exploitation	6 022 900	4 313 550
Produits financiers	1 393 889	263 722
Charges financières	(1 216 794)	(1 063 667)
Résultat financier	177 095	(799 945)
Opérations en commun		678
Résultat courant des entreprises intégrées	6 199 995	3 514 283
Produits exceptionnels	7 406 788	8 768 799
Charges exceptionnelles	(3 621 538)	(5 312 081)
Résultat exceptionnel	3 785 251	3 456 718
Charges d'impôts	(2 901 701)	(483 683)
Résultat net des entreprises intégrées	7 083 545	6 487 317
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	(2 744 909)	(3 127 531)
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	126 116	88 046
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 464 752	3 447 833
Intérêts minoritaires	753 224	1 038 561
Résultat net (part du groupe)	3 711 528	2 409 271
Résultat par action	7 423,06	4 818,54
Résultat dilué par action	7 423,06	4 818,54

Bilan consolidé

Libellé	2019	2018
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	14 503 237	14 511 505
Immobilisations corporelles et incorporelles	72 786 641	59 784 969
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	2 285 790	1 903 889
Actif immobilisé	89 575 668	76 200 364
Stocks et en-cours	8 268 949	8 405 690
Clients et comptes rattachés	69 005 305	65 081 344
Impôts différés	1 842 502	1 945 483
Autres créances et comptes de régularisation	26 366 497	24 120 339
Valeurs mobilières de placement	3 800	4 054
Disponibilités	3 978 574	3 292 784
Actif circulant	109 465 626	102 849 694
Total Actif	199 041 294	179 050 058
Capital	300 000	300 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	21 515 606	18 419 710
Résultat net (Part du groupe)	3 711 234	2 409 271
Capitaux propres (Part du groupe)	25 526 840	21 128 981
Intérêts minoritaires	2 142 899	2 291 484
Autres fonds propres	1	0
Total des capitaux propres	27 669 740	23 420 465
Ecart d'acquisition	91 237	
Provisions	5 076 886	9 639 588
Impôts différés	1 596 175	1 435 114
Provisions et impôts différés	6 673 060	11 074 702
Dettes financières	75 006 262	68 792 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 858 483	45 837 254
Autres dettes et comptes de régularisation	42 742 512	29 925 202
Dettes	164 607 257	144 554 892
Total Passif	199 041 294	179 050 058

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2019.12	2018.12
Résultat net total des entités consolidées	4 464 458	3 447 833
Dotations / Reprises aux amortissements, provisions et dépréciations	7 060 174	9 200 099
Variation de l'impôt différé	(108 743)	(63 684)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(540 366)	(6 903 918)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(126 116)	(88 046)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	31 152	13 502
Marge brute d'autofinancement	10 780 560	5 605 786
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	6 265 260	(10 583 842)
Variation nette des stocks	531 657	(1 509 939)
Variation nette des clients et comptes rattachés	1 440 233	(7 544 934)
Variation nette des autres postes d'actifs	468 665	(6 412 657)
Variation des rubriques de liaison	(183 691)	(503 933)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	(3 769 375)	2 048 177
Variation nette des autres postes du passif	9 781 816	3 339 443
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	19 045 820	(4 978 056)
Acquisitions d'immobilisations	(20 499 844)	(17 358 874)
Cessions d'immobilisations	1 629 559	8 181 499
Réduction des autres immobilisations financières	438 658	
Incidence des variations de périmètre	(4 013 279)	(2 000)
Variation nette des placements à court terme	100	1 000
Opérations internes Haut de Bilan		503 933
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(22 444 806)	(8 502 537)
Émissions d'emprunts	13 389 531	11 315 036
Remboursements d'emprunts	(13 115 308)	(8 648 787)
Dividendes versés des filiales	(372 260)	(288 927)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(26 985)	1 001
Augmentations / réductions de capital	(131 693)	5 189
Variation nette des concours bancaires	(26 813)	(18 202)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(283 528)	2 365 310
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(3 682 513)	(11 115 283)
Trésorerie : ouverture	(6 284 007)	4 325 068
Trésorerie : ouverture	(6 284 007)	4 325 068
Trésorerie : cor. à-nouveau / reclassement / Changement méthode/ Juste valeur		506 207
Trésorerie : clôture	(9 966 521)	(6 284 007)

Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2017	300 000		18 727 360			(802 053)	18 225 307	1 233 350
Affectation du résultat N-1			(802 053)			802 053		
Distribution/ brut versé			291				291	(288 927)
Var. de capital en numéraire et souscription			(3 063)				(3 063)	8 252
Résultat						2 409 271	2 409 271	1 038 561
Autres augmentations, diminutions			(310 332)				(310 332)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			934 583				934 583	175 170
Variations de périmètre			(127 078)				(127 078)	125 078
Autre			1			1	2	
2018	300 000		18 419 710			2 409 271	21 128 981	2 291 484
Affectation du résultat N-1			2 409 271			(2 409 271)		
Distribution/ brut versé								(372 260)
Var. de capital en numéraire et souscription								37 274
Résultat						3 711 234	3 711 234	753 224
Autres augmentations, diminutions								4 303
Reclassement, restructuration et changement de méthode								(143 662)
Variations de périmètre								(427 464)
Autre			686 625				686 625	
2019	300 000		21 515 606			3 711 234	25 526 840	2 142 899

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

Mouvements de périmètre

Les principaux mouvements de périmètre intervenus au sein du groupe FIDEGE sont les suivants :

- SARL FL 44 – Fusionnée

La SARL FL44 a été fusionnée – absorbée par la SAS FRUIDIS (ex BOUYER GUINDON) par acte sous seing privé du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.

- SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE – Fusionnée

La SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE a été fusionnée – absorbée par la SAS GARONNE FRUITS par décision des associés du 18 novembre 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.

- SARL GARONNE MAREE – Absorbée

La SARL GARONNE MAREE a été absorbée via une Transmission Universelle de Patrimoine par la SAS SOBOMAR par décision des associés du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.

- SARL GARONNE VOLAILLES – Absorbée

La SARL GARONNE VOLAILLES a été absorbée via une Transmission Universelle de Patrimoine par la SAS ESTIVEAU par décision des associés du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.

- SAS AUX HALLES TOURANGELLES – Acquisition partielle d'actions

FIDEGE a acquis 2 375 actions sur un total de 2 500 le 12 juillet 2019. Cette entité juridique a pour l'objet le commerce de gros en fruits et légumes.

- SAS PROD ATLANTIQUE – Acquisition partielle d'actions

FIDEGE a acquis 33 250 actions sur un total de 35 000 le 31 janvier 2019. Cette entité juridique a pour l'objet le filetage, la découpe, le conditionnement et la commercialisation de poissons et de tous produits de la mer. Un complément de prix sera estimé et payé au cours du 1^{er} semestre 2020.

- SARL TERRAL FRUITS – Acquisition partielle d'actions

FIDEGE a acquis 1 000 actions sur un total de 2 500 le 7 février 2019. Cette entité juridique a pour objet le négoce et le courtage de fruits et légumes et produits agro-alimentaires. Le solde des parts a été acquis au cours du 1^{er} semestre 2020.

- SA STADE BRESTOIS 29 – Complément d'actions

FIDEGE a acquis de 2 100 nouvelles actions dans le stade brestois 29 pour porter son taux de détention à 69,81 %.

- SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE - Complément d'actions, cessions internes de titres puis une cession de branche

TOP ATLANTIQUE a acquis de 5 117 actions dans la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE le 6 mars 2019 soit 33.34 % et le 23 mars 2019, la société FIDEGE a cédé à sa filiale TOP ATLANTIQUE un total de 10 233 actions. Cela porte le taux de détention à 100 %. Dans un troisième temps, la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE a cédé sa branche d'activité commerciale à TOP ATLANTIQUE le 1er mai 2019. Après les opérations juridiques exposées précédemment, la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE est devenue une activité de prestations de logistique pour le compte de la société TOP ATLANTIQUE.

Groupe FIDEGE – Comptes consolidés au 31 décembre 2019

- SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE – Liquidée

La SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE a été liquidée par l'assemblée générale des associés du 18 octobre 2019. Les comptes ont été arrêtés au 31 août 2019.

- SARL NANTES BAHIA – Cession quasi-intégrale de parts sociales

FIDEGE a cédé 95 % des parts sociales de la société SARL NANTES BAHIA le 29 mars 2019. Au regard des états financiers et de l'activité, il a été décidé de sortir cette société du périmètre de la consolidation.

Provision pour risques et charges

Certaines sociétés du groupe FIDEGE ont fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les subventions d'équilibre octroyées au cours de la période 2012-2015 entre les sociétés du groupe. Ces aides ont été versées par les sociétés sœurs du groupe conformément à la convention de partenariat permettant de préserver les débouchés et la continuité d'exploitation des sociétés du groupe en difficulté.

Les sociétés du groupe ont contesté ces redressements et ont procédé à la saisine de la commission départementale, régionale et centrale.

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2017, la totalité du litige était provisionné pour un montant de 4 875 000 euros.

Une atténuation des pénalités demandée par le groupe le 4 septembre 2019 a été acceptée par l'administration pour un montant de 2 161 993 euros. Les montants remboursés au 31/12/2019 s'élèvent à 912 014 €, le solde a été réglé au cours du 1^{er} trimestre 2020.

La provision sur litige a été intégralement reprise sur 2019.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 24 décembre 2015 pour mise en application au 1^{er} janvier 2016. La société mère est FIDEGE et cette convention a été conclue pour une durée de 5 ans. La contribution de chaque société à la dette d'impôt est égale à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont chacune aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Au titre l'exercice 2019, une société (CR LE SAINT) a intégré cette convention. Le nombre de sociétés concernées est de 32 sociétés depuis le 1^{er} janvier 2019.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 présente le chiffre d'affaires des sociétés acquises :

- A hauteur de 50 % pour la société AUX HALLES TOURANGELLES en raison de la non réalisation d'une situation comptable lors de notre rachat au 1^{er} juillet 2019.
- A partir du 1^{er} février 2019 pour la société PROD ATLANTIQUE.

Comparabilité des exercices

Le pôle Frais a centralisé les accords de remise du pôle frais au cours de l'année 2019 afin de mutualiser les accords de remise sur leurs achats au sein de l'entité juridique GIE LE SAINT FRAIS. L'année précédente, ces frais étaient présents dans la marge dans les achats de marchandises ou dans les autres produits. Ils sont désormais présents en produits financiers pour un montant de 1,039 millions d'euros. Le taux de marge de ce pôle se retrouve impacté à la baisse par rapport à l'année 2018.

Autres faits caractéristiques

Après avoir constaté que les capitaux propres de certaines sociétés étaient inférieurs à la moitié du capital social, des coups d'accordéon et une augmentation de capital ont été effectués. Les sociétés concernées sont les suivantes :

- ASLG : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 122 129 euros suivie d'une réduction de capital pour 170 129 euros au sein de l'entité ASLG.
- SOBOMAR : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 350 000 euros suivie d'une réduction de capital pour 350 000 euros au sein de l'entité SOBOMAR.
- PRIMADOUR : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 370 000 euros non suivie d'une réduction de capital.
- GARONNE FRUITS : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 1 550 000 euros suivie d'une réduction de capital pour 1 443 750 euros au sein de l'entité GARONNE FRUITS.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été opéré au cours de cet exercice clos.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2018.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est quasi-identique à celles des entreprises consolidées à l'exception des sociétés SB 29 et BBH SAS lesquelles ont une date de clôture au 30 juin. Des situations intermédiaires sont réalisées au 31 décembre.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2019, le périmètre comprenait 64 sociétés contre 62 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Code Flux			
FIDEGE	IG	100,00	100,00
CBS COMMERCIALISATION	IG	100,00	100,00
CBS IMMOBILIER	IG	100,00	100,00
COMPTOIR DES VIANDES	IG	97,00	97,00
CONTADIR	IG	40,00	40,00
DC PRIMEURS	ME	30,00	30,00
DE ROSA	ME	28,89	28,89
DEVAUD	IG	96,25	96,25
ESTIVEAU	IG	97,00	97,00
FEVY	IG	25,00	25,00
ARMOR FRUITS	IG	65,88	65,88
FOISSIER	IG	96,25	96,25
GARONNE FRUITS	IG	99,98	99,98
GEDE	IG	100,00	100,00
GRAU RAPHAEL	IG	100,00	100,00
GRAU SCI	IG	100,00	100,00
HOT BREAD	ME	35,00	35,00
IMMOLANGON	IG	99,33	99,33
IMMOQUIMPER	IG	99,33	99,33
ASLG	IG	97,01	97,01
IMMOTOULOUSE	IG	99,33	99,33
IMMOVENDEE	IG	99,33	99,33

JARDIN BRETON EXPEDITION	IG	97,00	97,00
JUEM	IG	100,00	100,00
L'ECHOPPE	IG	100,00	100,00
LA LEGUMIERE	IG	90,95	90,95
LAMOUR	IP	49,95	49,95
LE SAINT	IG	98,28	98,28
MAT EMBAL	IG	100,00	100,00
MAT EMBAL SCI	IG	100,00	100,00
BOURGUIGNON	IG	96,25	96,25
OCEANE	IG	60,00	60,00
PAL EMBA	IG	100,00	100,00
PONS PRIMEURS	IP	43,00	43,00
PRIMADOUR	IG	99,92	99,92
ROBLED0	IG	100,00	100,00
ROUCAUD MARCHE	IG	99,75	99,75
SAINFRUIT	IG	96,25	96,25
SOBOMAR	IG	96,00	96,00
SODIFRESH	IG	100,00	100,00
FRUIDIS	IG	97,00	97,00
SOMAFEL	IG	100,00	100,00
STADE BRESTOIS	IG	69,81	64,73
SUD PRIMEURS CARCASSONNE	IG	100,00	100,00
SUD PRIMEURS PERPIGNAN	IG	100,00	100,00
SUPPORTER MILITANT	IG	100,00	100,00
TERRE ANJOU	IG	100,00	100,00
THELAN	IG	98,04	98,04
TOP ATLANTIQUE	IG	97,00	97,00
CAP MAREE	IG	97,00	97,00
TOP ATLANTIQUE YBERT	IG	97,00	66,66
CR LE SAINT	IG	100,00	100,00
BBH SAS	IG	95,00	100,00
PROD ATLANTIQUE	IG	98,00	0
AUX HALLES TOURANGELLES	IG	100,00	0
TERRAL FRUITS	IG	100,00	0
KERBES	IG	60,00	0
CARDIFF	IG	98,00	98,00
CAT IMMO	IG	50,00	50,00
CBS	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement, à l'exception des sociétés suivantes : Pons Primeurs / Lamour (Méthode proportionnelle) et de DC Primeurs / De Rosa / Hot Bread (Mise en équivalence).

Toutefois, les sociétés nommées Centre de formation SB 29, Gedefi, les Albatros de Brest, GIE Diamond, Ocean Jet, SARL De Keraliou, Intia SAS, SAS Brunel, Association SB29, GIE Le Saint Frais restent exclues du périmètre consolidation en raison de leur faible pourcentage d'intérêt ou de leur activité extérieure à celle du groupe Fidège.

Variation du périmètre de consolidation

Il a été intégré au périmètre de consolidation 4 sociétés : SAS PROD ATLANTIQUE, SAS AUX HALLES TOURANGELLES, SAS TERRAL FRUITS et KERBES SC.

Il est à noter la sortie de 6 sociétés à la suite de fusion, de liquidation et cessions de titres. Les entités concernées sont les suivantes : SARL FL44, SARL GARONNE MAREE, SARL GARONNE VOLAILLES, SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE, SARL NANTES BAHIA et SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE.

Les impacts des fusions intragroupes dans la consolidation sont présents dans la colonne « Autres variations » de nos annexes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
- Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
- Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux fonds commerciaux des sociétés acquises par les filiales du groupe qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Ceux-ci sont dépréciés, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des critères propres à la profession. Elle prend en compte, pour chaque fonds de commerce, notamment la qualité des emplacements, les données physiques de l'entreprise, les loyers, le chiffre d'affaires réalisé. Les mêmes critères sont retenus pour la valorisation de l'ensemble des fonds commerciaux

Quant aux autres immobilisations incorporelles, telles que les logiciels, elles font l'objet de l'application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06. La méthode retenue est la méthode prospective.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement entre 1 an et 5 ans.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'usage (1)	Durée d'utilisation (2)
Constructions	10 à 20 ans	10 à 25 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans	8 à 25 ans
Installations techniques	3 à 8 ans	8 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans	3 à 7 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans	3 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 5 ans	2 à 5 ans
Mobilier	2 à 5 ans	4 à 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisitions sont déterminés lors de la première année de consolidation d'une société. Ils correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ». Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé au passif dans un poste dédié et sera repris selon les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Conformément à la réglementation, il a été décidé de ne plus amortir sur 7 ans les écarts d'acquisitions postérieurs au 1^{er} janvier 2018. Toutefois, il a été maintenu l'amortissement linéaire sur 7 ans des écarts d'acquisitions antérieurs à cette date.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO) Les produits finis de l'activité spécifique de transformation de la société La Légumière sont évalués au coût moyen de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société mère prévoit, dans son plan comptable de consolidation, que ces charges ne fassent pas l'objet d'une inscription au bilan. Elles sont d'office imputées au compte de résultat. Compte tenu de la non inscription de charges à répartir dans les comptes sociaux des sociétés consolidées à la date du 31 décembre 2019, aucun retraitement d'homogénéité n'a été établi.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux retenu au titre de l'exercice reste inchangé par rapport à l'année 2018, soit 28 %.

La société Fidège, mère, intègre fiscalement 31 sociétés pour le régime au 1^{er} janvier 2019.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

A leur départ en retraite, les salariés des sociétés percevront une indemnité conformément à la loi et aux dispositions des Conventions Collectives applicables. Les hypothèses retenues lors du calcul des engagements en matière de retraite sont les suivantes :

- Le taux moyen des charges patronales est fixé à 35 % pour les non-cadres et 47 % pour les cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est faible au regard du nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents.
- L'âge de départ en retraite est compris à l'âge légal 60-62 ans compte tenu du départ volontaire possible des salariés.
- Le taux d'actualisation retenu correspond à un taux fixé à 0.77 % (1.57 % sur 2018)

La valeur des engagements en matière de retraite a augmenté de 463 565 € et l'impact a été comptabilisé en totalité dans notre compte de résultat. Ce gain résulte principalement de la mise à jour du taux d'actualisation de – 0.8 %.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 – Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2018	2019	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Ecart d'acquisition	37 283 744	40 011 998	2 756 959	(28 704)			
Amortissements des écarts d'acquisition	(22 772 239)	(25 508 761)		8 386	(2 744 909)		
Valeur nette	14 511 505	14 503 237	2 756 959	(20 318)	(2 744 909)		
Ecart d'acquisition passif		91 237	91 237				
Valeur nette		91 237	91 237				

Les nouvelles entités acquises au cours de l'exercice ont généré des écarts d'acquisition positifs pour 2 179 820 euros. L'écart d'acquisition négatif provient de l'acquisition de la société SAS PROD ATLANTIQUE.

Pour rappel, les dotations de l'exercice représentent les amortissements des écarts d'acquisition activés avant le 1^{er} janvier 2018.

Les tests de dépréciation n'ont pas détecté d'éventuelles dépréciations.

Groupe FIDEGE – Comptes consolidés au 31 décembre 2019

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amortissement	Net
Ecart d'acquisition	40 011 998	(25 508 761)	14 503 237
Partenaires			
P-FIDEGE	2 766 543	(2 766 543)	
P-CBS COMMERCIALISATION	273 914	(97 826)	176 088
P-COMPTOIR DES VIANDES	849 487	(303 388)	546 099
P-DEVAUD	2 508 641	(2 508 641)	
P-ESTIVEAU	649 252	(345 237)	304 015
P-FEVY	5 877	(5 877)	
P-FOISSIER	703 578	(703 578)	
P-GARONNE FRUITS	5 487 504	(2 535 695)	2 951 809
P-GEDE	1 768 094	(1 020 720)	747 374
P-HOT BREAD	38 954	(15 303)	23 651
P-ASLG	728 028	(416 016)	312 012
P-JUEM	247 649	(70 757)	176 892
P-L'ECHOPPE	2 983		2 983
P-LA LEGUMIERE	1 457	(1 457)	
P-LE SAINT	1 785 273	(1 785 273)	
P-BOURGUIGNON	972 842	(972 842)	0
P-PAL EMBA	88 870	(88 870)	0
P-PONS PRIMEURS	400 070	(257 188)	142 882
P-SAINFRUIT	784 066	(749 245)	34 821
P-SOBOMAR	1 767 715	(1 756 983)	10 732
P-FRUIDIS	4 525 092	(4 525 092)	
P-STADE BRETOIS	2 042 698	(1 544 347)	498 351
P-SUD PRIMEURS CARCASSONNE	5 580 759	(1 594 503)	3 986 257
P-SUD PRIMEURS PERPIGNAN	66 404	(18 973)	47 431
P-TERRE ANJOU	1 578	(1 578)	
P-TOP ATLANTIQUE	643 525	(222 865)	420 660
P-CAP MAREE	121 436	(121 436)	
P-TOP ATLANTIQUE YBERT	1 239 702	(312 837)	926 865
P-AUX HALLES TOURANGELLES	1 824 877		1 824 877
P-TERRAL FRUITS	96 856		96 856
P-CBS	1 979 574	(706 991)	1 272 583
Partenaires hors groupe	58 701	(58 701)	
Ecart d'acquisition passif	91 237		91 237
Partenaires			
P-PROD ATLANTIQUE	91 237		91 237

Annexe 2.1 – Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Augmentation	Diminution	Ecart de convers.	Var. de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	2 091 230	3 354 296	207 308	(85 635)		83 524	1 057 869
Droit au bail	1 671 138	1 671 138					
Fonds commercial	8 943 139	9 143 966	280 827	(712 690)		632 690	
Autres immobilisations incorporelles	123 100	7 838 100	7 715 000				
Avances et acomptes s/immobilisat. incorporelles	110 280						(110 280)
Immobilisations incorporelles	12 938 888	22 007 501	8 203 135	(896 229)		814 118	947 589
Terrains	4 264 235	4 284 356	1			12 000	8 120
Agencements et aménagements de terrains	153 210	204 225	16 102			34 913	
Constructions	28 738 065	30 616 211	1 770 862	(438 663)		344 191	201 757
Constructions sur sol d'autrui	1 461 026	1 461 026					
Installations techniques, matériel & outillage	14 145 303	18 131 172	2 717 074	(1 079 311)		1 955 878	392 229
Autres immobilisations corporelles	58 442 991	66 766 351	6 906 317	(1 733 374)		3 726 543	(574 125)
Immobilisations corporelles en cours	399 184	604 917	797 784				(592 050)
Avances et acomptes s/immobilisat. corporelles	59 064		20 140	(62 240)			(16 964)
Immobilisations corporelles	107 663 077	122 070 258	12 228 279	(3 313 589)		6 073 525	(581 033)
Total	120 601 965	144 077 759	20 431 414	(4 209 818)		6 887 642	366 556
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles		1 094 539					
Immobilisations corporelles	19 242 547	21 213 163					

Immobilisations incorporelles :

La diminution du poste fonds commercial pour 712 690 euros s'explique par la sortie du fonds de commerce anciennement MARINE HARVEST LORIENT présent chez la société entrante PROD ATLANTIQUE pour un montant de 632 690 euros. La clientèle associée à ce fonds n'existe plus.

Les autres immobilisations incorporelles présentent une augmentation de 7,715 millions d'euros qui se rattache à l'achat de droits de joueurs pour le STADE BRESTOIS 29.

Immobilisations corporelles :

Le groupe FIDEGE poursuit sa politique d'investissements dans le matériel roulant afin d'accroître son autonomie dans la gestion de la flotte de véhicules.

Annexe 2.2 – Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(1 484 135)	(1 784 400)	(260 574)	61 381		(77 000)	(24 071)
Droit au bail	(621 290)	(717 208)	(95 919)				
Autres immobilisations incorporelles	(34 882)	(1 085 646)	(1 050 764)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 140 307)	(3 587 254)	(1 407 257)	159 284		(174 903)	(24 071)
Agencements et aménagements de terrains	(135 704)	(160 194)	(8 184)			(16 307)	
Constructions	(14 726 016)	(15 829 184)	(1 237 348)	390 588		(294 462)	38 054
Constructions sur sol d'autrui	(158 445)	(224 945)	(66 500)				
Installations techniques, matériel & outillage	(8 257 996)	(10 760 893)	(1 205 148)	877 147		(1 633 510)	(541 387)
Autres immobilisations corporelles	(33 140 448)	(38 467 802)	(5 248 873)	1 494 153		(2 108 842)	536 208
Amortissements des immobilisations corporelles	(56 418 608)	(65 443 018)	(7 766 053)	2 761 888		(4 053 121)	32 876
Amortissements sur actif immobilisé	(58 558 915)	(69 030 273)	(9 173 310)	2 921 171		(4 228 024)	8 805
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(11 194 493)	(12 937 425)					
<i>Immobilisations incorporelles</i>		(107 467)					
<i>Immobilisations corporelles</i>	(11 194 493)	(12 829 958)					

Annexe 2.3 - Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Droit au bail	(183 003)	(187 503)	(4 500)				
Fonds commercial	(1 988 780)	(1 988 780)		106 714		(106 714)	
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(2 171 783)	(2 176 283)	(4 500)	106 714		(106 714)	
Installations techniques, matériel & outillage	(86 298)	(84 562)		1 736			
Dépréciations des immobilisations corporelles	(86 298)	(84 562)		1 736			
Dépréciations sur actif immobilisé	(2 258 081)	(2 260 845)	(4 500)	108 450		(106 714)	

La dépréciation du fonds commercial concernant l'entité PROD ATLANTIQUE a été reprise pour 106 714 euros en raison de la sortie du fonds commercial rattaché.

La dépréciation des immobilisations techniques, matériel et outillages pour un montant de 86 298 euros concerne la société Garonne Fruits dont l'activité nommée « Fraîche Papilles » a été arrêtée au cours du quatrième trimestre de l'année 2018. Les matériels concernés n'ont toujours pas été vendus et/ou réutilisés.

Annexe 3.1 – Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2018	2019	Augmentation	Diminution	Var. situation nette MEE	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Titres de participation	132 267	418 156	461 509	(175 619)				
Créances rattachées à des part. < 1 an		500	500					
Titres immobilisés (non courants)	179 069	212 567	33 498					
Prêts	524 683	301 755	138 271	(361 199)				
Dépôts et cautionnements versés	736 589	748 741	72 100	(74 991)			15 043	
Autres créances immobilisées	2 468	4 677	4 677	(2 468)				
Immobilisations financières	1 575 076	1 686 396	710 555	(614 277)			15 043	381 376
Titres mis en équivalence	416 154	677 059			123 845			137 060
Actifs financiers	1 991 230	2 363 455	710 555	(614 277)	123 845		15 043	518 436

Annexe 3.2 – Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(11 500)			11 500			
Titres immobilisés (non courants)	(46 400)	(46 400)					
Prêts	(26 973)	(26 973)					
Dépôts et cautionnements		(4 292)				(1 824)	(2 468)
Autres créances immobilisées	(2 468)						2 468
Dépréciations sur immobilisations financières	(87 341)	(77 665)		11 500		(1 824)	
Dépréciations sur actif financier	(87 341)	(77 665)		11 500		(1 824)	

La reprise sur dépréciation de titres de participation de 11 500 euros concerne une participation détenue par le STADE BRESTOIS 29.

Annexe 4 – Stocks et en-cours

Libellé	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et autres approvisionnements	1 001 228		1 001 228	761 873		761 873
Produits intermédiaires finis	5 990		5 990	5 286		5 286
Stocks de marchandises	7 262 484	(753)	7 261 731	7 642 047	(3 516)	7 638 531
Stocks et en-cours	8 269 702	(753)	8 268 949	8 409 205	(3 516)	8 405 690

Annexe 5 – Impôt différé

Libellé	2018	2019	Var. du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	510 370	246 327	108 743			26 746	(399 532)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	2 165 566	2 128 079	280 157			12 875	(330 520)
Fiscalité différée (retraitements)	(2 103 817)	(2 595 435)	(295 048)			13 871	(210 442)
Annulation du social pour les MEE	(181 507)	83 556	123 634				141 430
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles	(351 727)	(259 768)	81 099				10 859
Autres	981 854	889 895	(81 099)				(10 859)
Valeur nette par catégorie	510 370	246 327	108 743			26 746	(399 532)

Annexe 6.1 – Actif circulant

Libellé	2019			2018		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	71 531 599	(2 526 295)	69 005 305	67 582 684	(2 501 340)	65 081 344
Clients et comptes rattachés	71 531 599	(2 526 295)	69 005 305	67 582 684	(2 501 340)	65 081 344
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050 389		1 050 389	1 171 126		1 171 126
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	97 313		97 313	77 060		77 060
Créances fiscales hors IS part < 1 an	6 279 971		6 279 971	5 769 698		5 769 698
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	7 623 964		7 623 964	10 219 006		10 219 006
Comptes courants part < 1 an	6 551 277	(28 500)	6 522 777	3 193 227	(28 500)	3 164 727
Créances sur cessions d'actifs part < 1 an	40 057		40 057	6 400		6 400
Autres créances part < 1 an	3 498 743	(792 053)	2 706 690	2 687 782	(321 821)	2 365 962
Charges constatées d'avance part < 1 an	2 045 337		2 045 337	1 346 360		1 346 360
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)						
Autres créances et comptes de régularisation	27 187 051	(820 553)	26 366 497	24 470 659	(350 321)	24 120 339
Actif circulant	98 718 650	(3 346 848)	95 371 802	92 053 343	(2 851 660)	89 201 683

Le poste « Etat – impôt sur les bénéfices » contient principalement des créances relatives au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Annexe 6.2 - Antériorité des créances clients

Libellé	2019	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	59 873 523	44 585 727	6 478 561	1 765 861	1 432 302	2 709 118	2 901 954
Dépréciat. clients et comptes rattachés part < 1 an	(2 526 278)	51 628					(2 577 906)
Total créances hors groupe	57 347 245	44 637 355	6 478 561	1 765 861	1 432 302	2 709 118	324 048

Annexe 7 – Trésorerie nette

Libellé	2018	2019
Trésorerie active nette	3 292 784	3 978 574
Disponibilités	3 286 706	3 978 115
Intérêts courus non échus s/ dispo.	6 078	459
Dépréciations sur VMP - Autres placements	(4 406)	(4 561)
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 576 791	13 945 095
Trésorerie à court terme	(6 284 007)	(9 966 521)
Placements à court terme	8 461	8 361
VMP - Autres placements	8 461	8 361
Trésorerie passive assimilée à une dette	32 581	5 768
Concours bancaires (dettes)	32 581	5 768
Trésorerie à long terme	(24 120)	2 593
Trésorerie nette	(6 308 127)	(9 963 928)

Annexe 8 – Provisions des impôts différés

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	5 172 090	145 823	43 740	(5 070 008)			
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	4 467 498	4 931 063	911 024	(224 945)		(20 123)	(202 391)
Impôts différés passif	1 435 114	1 596 175				37 935	123 127
Provisions et impôts différés	11 074 702	6 673 061	954 765	(5 294 953)		17 812	(79 264)

La provision pour litige concernait un litige avec l'administration fiscale pour un montant de 4 875 008 euros précisé dans les faits caractéristiques de l'exercice. Sur l'exercice 2019, la provision a été reprise en totalité en raison de l'accord sur une réduction des pénalités initialement demandées.

La provision pour pensions et retraites fait l'objet d'une hausse de 463 565 euros. Le taux d'actualisation au cours de cet exercice. Il est passé d'un taux de 1,57 % en 2018 à un taux de 0.77 % en 2019.

Annexe 9 – Dettes financières

Libellé	2018	2019	Augmentat.	Diminut.	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établissement de crédit	54 174 585	55 519 580	12 906 905	(11 981 170)		419 260	
Dépôts et cautionnements reçus	42 000	42 000					
Autres emprunts et dettes assimilées	4 903 537	5 445 840	482 626	(1 081 846)		768 767	372 756
Intérêts courus sur emprunts	62 941	47 978	31 152	(46 061)			(54)
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 576 791	13 945 095	4 363 385			4 919	
Concours bancaires (dettes)	32 581	5 768					(26 813)
Dettes financières	68 792 436	75 006 262	13 420 683	(13 115 308)			4 715 505
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>5 461 396</i>	<i>5 783 966</i>					

Annexe 10 – Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2018	2019
Dettes fournisseurs part < 1 an	45 837 254	46 858 483
Dettes fournisseurs	45 837 254	46 858 483
Avances acomptes reçus sur commandes	420 435	484 509
Dettes sociales part < 1 an	12 174 775	13 631 203
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	6 440 686	7 756 659
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	574 116	60 732
Comptes courants groupe part < 1 an	1 346 573	2 597 204
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	754 300	1 230 755
Autres dettes part < 1 an	318 447	180 773
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	11 342	26 441
Produits constatés d'avance part < 1 an	7 884 528	16 774 236
Autres dettes et comptes de régularisation	29 925 202	42 742 512
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	75 762 456	89 600 995

Les produits constatés d'avance concernent principalement le pôle sportif avec le Stade Brestois 29 pour un montant de 14 988 815 euros et la société BBH SAS pour un montant de 1 022 083 euros. Il s'agit des produits d'exploitation relatifs aux saisons sportives, lesquelles sont en décalage par rapport à la date de clôture de la société FIDEGE.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11 – Chiffre d'affaires

Libellé	2019	2018
Ventes de marchandises	513 811 993	494 378 330
Production vendue de biens	20 230 951	9 162 073
Production vendue de services	11 300 559	6 250 177
Produits des activités annexes	25 361 564	17 192 598
Rabais, remises et ristournes accordés	(850 883)	(1 496 558)
Chiffre d'affaires	569 854 182	525 486 621

Le chiffre d'affaires est réalisé presque intégralement sur le territoire français et les principales variations de l'exercice sont les suivantes :

- Le chiffre d'affaires relatif aux sociétés acquises au cours de l'année 2019 est de 16 766 Keuros,
- Les productions vendues de biens concernent principalement nos activités de ventes de produits finis dont PROD ATLANTIQUE pour 11 207 377 euros,
- Les produits des activités annexes comprennent principalement du chiffre d'affaires issue du pôle sportif pour un montant de 20 878 914 euros et,
- La production vendue de service concerne principalement le pôle sportif pour un montant de 8 848 758 euros.

Annexe 12 – Autres produits d'exploitation

Libellé	2019	2018
Production stockée	(94 421)	(13 942)
Subventions d'exploitation	1 096 384	1 085 134
Reprise / amortissement & Dépréciation immobilisations incorporelles	106 714	
Reprise / amortissement & Dépréciation immobilisations corporelles	1 736	
Reprise sur provisions d'exploitation	195 000	54 386
Reprise/Provision engagements de retraite	224 945	1 481 348
Reprise/Dépréciation sur actif circulant	966 857	1 241 432
Transferts de charges d'exploitation	2 790 539	2 640 766
Autres produits	483 729	444 081
Autres produits d'exploitation	5 771 484	6 933 204

Le poste « Subventions d'exploitation » concerne des subventions pour le pôle sportif pour une montant de 1 059 405 euros.

Annexe 13 – Achats consommés

Libellé	2019	2018
Achats de marchandises	(365 375 703)	(358 536 765)
Achats d'études et prestations de services	(423 200)	(402 375)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5 444 172)	(5 298 152)
Variation stocks de marchandises	(487 515)	1 279 187
Achat matières premières, fournitures & autres approvisionnements	(27 061 404)	(15 865 600)
Variation stocks matières premières, fournitures & autres approv.	21 507	236 726
Achats consommés	(398 770 488)	(378 586 980)

Annexe 14 – Charges externes

Libellé	2019	2018
Sous-traitance	(178 706)	(270 809)
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	(7 240 227)	(6 241 995)
Locations mobilières et charges locatives	(916 524)	(1 725 899)
Entretien et réparations	(8 079 912)	(7 043 171)
Primes d'assurances	(1 088 738)	(1 040 848)
Autres services extérieurs	(310 806)	(261 561)
Personnel détaché et intérimaire	(6 703 768)	(8 548 558)
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	(6 529 784)	(5 299 941)
Publicité, publications, relations publiques	(5 005 634)	(4 587 019)
Transport	(10 046 620)	(9 037 364)
Déplacements, missions et réceptions	(5 535 694)	(4 795 410)
Frais postaux et frais de télécommunications	(1 564 099)	(1 160 383)
Frais bancaires	(430 569)	(427 164)
Autres charges externes	(1 499 664)	(1 018 160)
Pertes sur créances irrécouvrables	(776 896)	(683 589)
Autres charges	(1 013 255)	(844 886)
Charges externes	(56 920 896)	(52 986 756)

Annexe 15 – Impôts et taxes

Libellé	2019	2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 308 949)	(1 542 035)
Autres impôts et taxes	(4 628 019)	(3 853 556)
Impôts et taxes	(5 936 968)	(5 395 591)

Annexe 16 – Charges de personnel

Libellé	2019	2018
Rémunérations du personnel	(70 995 359)	(60 159 586)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(24 994 167)	(23 993 169)
Autres charges de personnel	(96 746)	2 142 523
Participation des salariés	(1 253 300)	(574 206)
Charges de personnel	(97 339 573)	(82 584 437)

En 2018, la participation des salariés avait été incluse dans le poste des « autres charges de personnel », ceci explique la variation de ce dernier.

Ce poste contenait aussi le crédit d'impôt CICE pour un montant de 2 224 150 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Etat a décidé de transformer le CICE en réduction de charges patronales.

Annexe 17 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2019	2018
Dotation/Amortissement & Dépréciation sur immobilisations incorporelles	(1 552 583)	(303 399)
Dotation/Amortissement & Dépréciation sur immobilisations corporelles	(7 625 226)	(6 766 418)
Dotation aux provisions d'exploitation		(190 000)
Dotation/Provision engagements de retraite	(508 555)	(217 193)
Dotations pour dépréciation des actifs circulants	(948 569)	(1 075 501)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(10 634 933)	(8 552 511)

Le montant des dotations sur immobilisations incorporelles contient l'amortissement de contrats de joueurs de football de la société SB29 pour 1 235 479 euros.

Annexe 18 – Produits financiers

Libellé	2019	2018
Dividendes des autres participations	1 249 826	198 108
Revenus des créances rattachées à des participations		780
Produits sur créances et VMP	4 853	3 270
Reprise sur dépréciation titres - groupe	11 500	
Transfert de charges financières	465	
Produits nets sur cession de VMP	5	
Autres produits financiers	127 240	61 564
Produits financiers	1 393 889	263 722

Il s'agit principalement des dividendes qui seront perçus par les sociétés adhérentes au GIE LE SAINT FRAIS, lequel a été créé au cours de l'année 2019. Son objet social est de centraliser les accords de remise du pôle frais antérieurement comptabilisé dans le poste « Remise sur achats des entités adhérentes ». Le montant est de 1,039 millions.

Annexe 19 – Charges financières

Libellé	2019	2018
Charges d'intérêts	(1 187 769)	(1 058 951)
Pertes de change sur opérations financières		(45)
Autres charges financières	(28 870)	(2 293)
Dotations dépréciations sur actifs financiers	(155)	(5 147 828)
Dotations pour dépréciation titres - groupe		5 145 450
Charges financières	(1 216 794)	(1 063 667)

Annexe 20 – Produits exceptionnels

Libellé	2019	2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	206 906	42 684
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs	288 934	121 217
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	500 000	7 550 000
Produits de cession d'immobilisations corporelles	856 678	631 165
Produits de cession de titres	272 881	334
Subvention investissement virées au résultat de l'exercice	87 882	74 047
Autres produits exceptionnels	318 500	349 351
Reprise sur provisions à caractère exceptionnel	4 875 008	
Produits exceptionnels	7 406 788	8 768 799

La variation des produits de cession d'immobilisations incorporelles s'explique par la présence en 2018 des cessions de joueurs intervenues dans la société Stade Brestois 29 pour un montant total de 7 550 000 euros.

Le poste « autres produits exceptionnels » intègre des indemnités d'éviction perçues dans le cadre du déménagement des sociétés CAP MAREE et FRUIDIS sur le nouveau site basé à Couëron. Le montant de ces indemnités est un produit net de 212 K€.

Le montant de la reprise sur provisions à caractère exceptionnel intègre la reprise liée au litige fiscal.

Annexe 21 – Charges exceptionnelles

Libellé	2019	2018
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 291 971)	(3 200 456)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(329 613)	(372 229)
VNC des titres conso cédés	(175 619)	(672)
VNC des immobilisations incorporelles cédées	(736 945)	(200 180)
VNC des immobilisations corporelles cédées	(489 467)	(1 077 079)
VNC des titres cédés		356
+/- value de consolidation	375 072	
Autres charges exceptionnelles	(506 263)	(309 915)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(86 298)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(43 740)	(45 000)
Dotation exceptionnelle/Dépréciation actif circulant	(422 992)	(20 609)
Charges exceptionnelles	(3 621 538)	(5 312 081)

Groupe FIDEGE – Comptes consolidés au 31 décembre 2019

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont principalement issues du pôle sportif en raison des cessions de joueurs intervenus dans la société Stade Brestois 29 au cours de l'exercice 2018 pour un montant total de 2 550 000 euros.

Le poste « Dotations exceptionnelles sur actif circulant » contient principalement la dépréciation de l'ancien compte courant de la société sortante NANTES BAHIA pour un montant de 322 992 euros. Malgré la mise en place d'un échéancier de remboursement, il a été déprécié la totalité de la somme.

La plus-value de consolidation est principalement rattachée à l'entreprise sortante NANTES BAHIA pour un montant de 249 949 euros.

Annexe 22 – Charges d'impôts

Libellé	2019	2018
Impôt sur les bénéfices	(1 032 742)	(837 021)
Produit ou charge d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 977 842)	289 457
Impôts différés	108 743	63 684
Report	140	197
Charges d'impôts	(2 901 701)	(483 683)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2019.12
Résultat des entreprises intégrées	4 464 458
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(5 520 494)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	9 984 952
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(2 795 787)
Effets des différences de base	2 251 168
Effets des différences de taux	(64 824)
Effets des dispositions fiscales particulières	(2 292 258)
Ecritures manuelles sur Impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 901 701)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 901 701)
ECART	(1)
Taux effectif d'impôt	29,06%

Autres informations

Effectifs

Libellé	2019	2018
Cadres	181	174
Agents de maîtrise et techniciens	374	370
Employés	1 085	997
Ouvriers	278	303
Effectif moyen interne	1 918	1 844
Intérimaires	149	109
Effectif moyen intérimaire	149	109
Effectif moyen total	2 067	1 953

Engagements hors-bilan

Libellé	2019	2018
Effets escomptés non échus	0	0
Avals, cautions, garanties données	53 125 543	47 706 340
Cautions apportées auprès des filiales	7 362 463	7 194 271

Les engagements financiers concernent principalement les emprunts souscrits par les sociétés du groupe.

Résultats sectoriels

2018	TOUTES ENTITES	MULTI	FRUITS	MAREE	FRAIS	IMMOBILIER	SPORTIF	AUTRES
Chiffre d'affaires	525 486 621	7 630	338 838 493	96 147 581	77 163 876	0	13 329 041	0
EBITDA	10 089 572	346 723	8 583 379	1 673 175	8 896	2 538 157	-3 060 758	0
% EBITDA / CA	1,9%	4544,0%	2,0%	1,7%	0,0%		-18,3%	
Résultat d'exploitat.	4 313 550	68 048	5 941 872	1 119 114	-524 877	1 409 035	-3 699 641	0
% REX / CA	0,8%	891,8%	1,8%	1,2%	-0,7%		-27,8%	
Résultat net	3 447 833	1 456 772	1 052 645	265 962	-1 257 945	618 049	1 233 741	78 608
% Résultat Net / CA	0,7%	19091,9%	-0,1%	0,3%	-1,6%		15,4%	

2019	TOUTES ENTITES	MULTI	FRUITS	MAREE	FRAIS	IMMOBILIER	SPORTIF	AUTRES
Chiffre d'affaires	569 854 182	197 717	347 627 820	115 083 806	79 546 112	0	27 398 727	0
EBITDA	15 162 196	539 961	8 999 433	1 687 376	-1 350 806	2 713 861	2 573 241	-870
% EBITDA / CA	2,7%	273,1%	2,6%	1,5%	-1,7%		9,4%	
Résultat d'exploitat.	7 276 200	193 335	5 722 302	1 149 714	(2 348 837)	1 461 010	1 099 546	-870
% REX / CA	1,3%	97,8%	1,6%	1,0%	-3,0%		4,0%	
Résultat net	4 464 458	1 916 042	2 157 592	650 881	-1 939 413	712 882	896 468	70 005
% Résultat Net / CA	0,8%	969,1%	0,6%	0,6%	-2,4%		3,3%	

GROUPE FIDEGE

SARL au Capital de 300.000 €

160, rue Roberto Cabanas

29490 GUIPAVAS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

**Assemblée d'Approbation des Comptes de
L'Exercice clos le 31 Décembre 2019**

MEMBRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 Décembre 2019

Aux Associés de la Société
GROUPE FIDEGE SARL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SARL GROUPE FIDEGE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Gérance le 31 Août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

L'annexe expose, dans le paragraphe sur les faits caractéristiques de l'exercice, les modalités de comptabilisation et de reprise des provisions pour risques et charges concernant les contrôles fiscaux diligentés au niveau des différentes sociétés du Groupe. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

L'annexe détaille, dans les paragraphes sur les écarts d'acquisition, les modalités d'amortissement de ces écarts. Nos travaux ont consisté à vérifier que la note de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance arrêté le 31 Août 2020.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

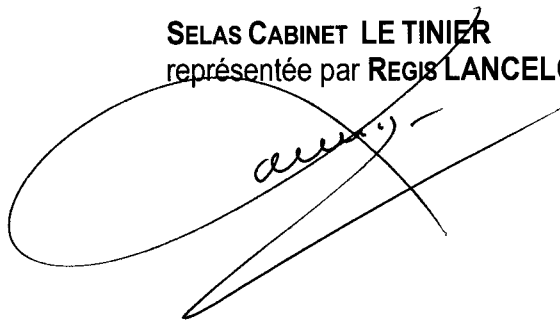
Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Grégoire et Quimperlé, le 15 Septembre 2020

SAS CABINET RICAVET-LE DAIN
représentée par **STEPHANE PIQUEE**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke.

SELAS CABINET LE TINIER
représentée par **REGIS LANCELOT**

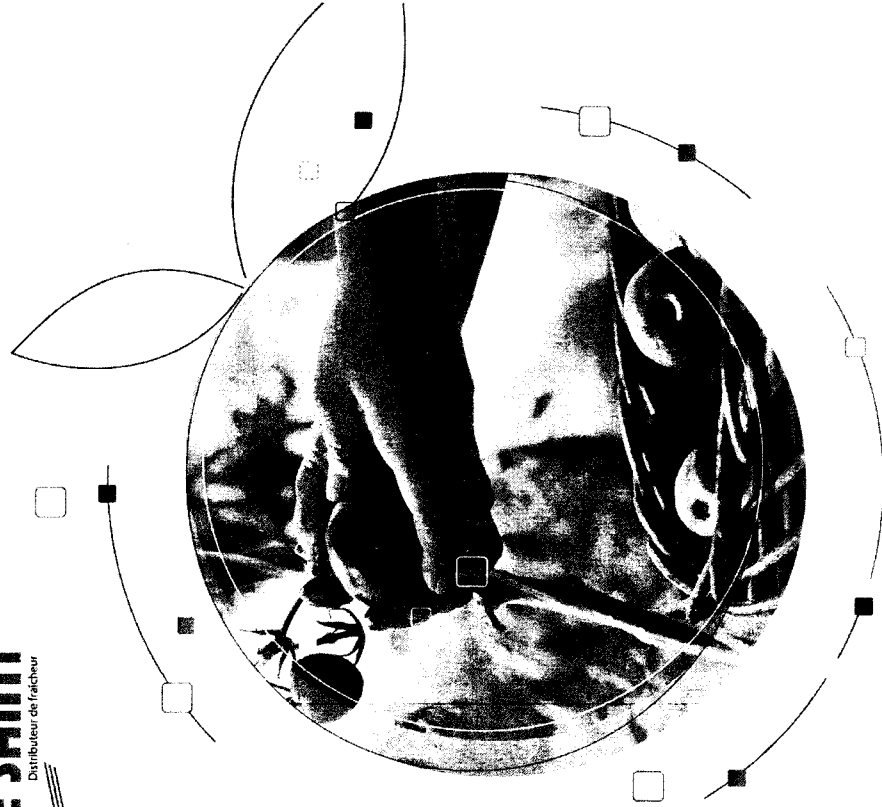
A handwritten signature in black ink, featuring a large, horizontal oval shape with a diagonal stroke crossing through it.

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

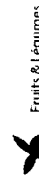
Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Groupe FIDEGE
160 rue Roberto Cabanas
29 490 Guipavas



Fruits & Légumes



Marée



Frais & Viande

C061U

Table des matières

États financiers.....	4
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé.....	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variation des capitaux propres.....	7
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes.....	8
Faits marquants de l'exercice.....	8
Changements de méthodes.....	10
Méthodes et principes de consolidation.....	11
Principes généraux.....	11
Définition du périmètre de consolidation.....	11
Variation du périmètre de consolidation.....	12
Règles et méthodes comptables.....	13
Notes annexes sur les postes du bilan.....	16
Annexe 1 – Ecart d'acquisition (goodwill).....	16
Annexe 2.1 – Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles.....	18
Annexe 2.2 – Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.....	19
Annexe 2.3 – Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.....	19
Annexe 3.1 – Valeurs brutes des actifs financiers.....	20
Annexe 3.2 – Dépréciation des actifs financiers.....	20
Annexe 4 – Stocks et en-cours.....	20
Annexe 5 – Impôt différé.....	21
Annexe 6.1 – Actif circulant.....	21
Annexe 6.2 – Antériorité des créances clients.....	21
Annexe 7 – Trésorerie nette.....	22
Annexe 8 – Provisions des impôts différés.....	22
Annexe 9 – Dettes financières.....	22
Annexe 10 – Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	23
Notes annexes sur les postes du compte de résultat.....	24
Annexe 11 – Chiffre d'affaires.....	24
Annexe 12 – Autres produits d'exploitation.....	24
Annexe 13 – Achats consommés.....	25
Annexe 14 – Charges externes.....	25

Annexe 15 – Impôts et taxes.....	25
Annexe 16 – Charges de personnel.....	26
Annexe 17 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	26
Annexe 18 – Produits financiers	26
Annexe 19 – Charges financières	27
Annexe 20 – Produits exceptionnels.....	27
Annexe 21 – Charges exceptionnelles	27
Annexe 22 – Charges d'impôts	28
Autres informations	29
Effectifs	29
Engagements hors-bilan	29
Résultats sectoriels	29

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé	2019	2018
Chiffre d'affaires	599 854 182	525 486 821
Autres produits d'exploitation	5 771 575	6 933 204
Produits d'exploitation	575 625 757	532 419 825
Achats consommés	(398 770 489)	(378 586 980)
Charges externes	(56 920 896)	(52 985 756)
Impôts et taxes	(9 936 969)	(5 395 591)
Charges de personnel	(97 339 573)	(82 584 437)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(10 634 933)	(8 552 511)
Charges d'exploitation	(569 602 857)	(528 106 279)
Résultat d'exploitation	6 022 900	4 313 550
Produits financiers	1 383 889	263 722
Charges financières	(1 216 794)	(1 063 687)
Résultat financier	177 095	(799 945)
Opérations en commun		678
Résultat courant des entreprises intégrées	6 199 995	3 514 283
Produits exceptionnels	7 406 788	8 768 799
Charges exceptionnelles	(3 621 539)	(5 312 081)
Résultat exceptionnel	3 785 251	3 456 718
Charges d'impôts	(2 901 701)	(483 683)
Résultat net des entreprises intégrées	7 063 945	6 487 317
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	(2 744 909)	(3 127 531)
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	128 116	88 046
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 464 752	3 447 833
Intérêts minoritaires	753 224	1 038 561
Résultat net (part du groupe)	3 711 528	2 409 271
Résultat par action	7 423,06	4 818,54
Résultat dilué par action	7 423,06	4 818,54

Bilan consolidé

Libellé	2019	2018
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	14 503 237	14 511 505
Immobilisations corporelles et incorporelles	72 786 641	59 784 959
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	2 285 790	1 903 899
Actif Immobilisé	89 575 668	76 200 364
Stocks et en-cours	8 288 949	8 405 890
Clients et comptes rattachés	69 005 305	65 081 344
Impôts différés	1 942 502	1 945 493
Autres créances et comptes de régularisation	26 366 497	24 120 339
Valeurs mobilières de placement	3 800	4 054
Disponibilités	3 978 574	3 252 764
Actif circulant	109 485 626	102 849 694
Total Actif	199 041 294	179 050 058
Capital	300 000	300 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	21 515 606	18 419 710
Résultat net (Part du groupe)	3 711 234	2 409 271
Capitaux propres (Part du groupe)	25 226 840	21 128 981
Intérêts minoritaires	2 142 899	2 291 464
Autres fonds propres	1	0
Total des capitaux propres	27 669 740	23 420 465
Ecart d'acquisition	91 237	
Provisions	5 076 886	9 639 588
Impôts différés	1 596 175	1 435 114
Provisions et impôts différés	6 673 060	11 074 702
Dettes financières	75 006 282	68 792 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 858 483	45 837 254
Autres dettes et comptes de régularisation	42 742 512	29 925 202
Dettes	164 607 257	144 554 892
Total Passif	199 041 294	179 050 058

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2019.12	2018.12
Résultat net total des entités consolidées	4 464 453	3 447 833
Dotations / Reprises aux amortissements, provisions et dépréciations	7 660 174	9 200 989
Variation de l'impôt différé	(109 743)	(63 684)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(540 366)	(6 903 918)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(126 116)	(88 046)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	31 152	13 502
Marge brute d'auto-financement	10 700 580	5 605 766
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	8 265 260	(10 563 842)
Variation nette des stocks	531 657	(1 509 939)
Variation nette des clients et comptes rattachés	1 440 233	(7 544 934)
Variation nette des autres postes d'actifs	468 665	(6 412 657)
Variation des rubriques de liaison	(183 891)	(503 933)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	(3 789 375)	2 048 177
Variation nette des autres postes du passif	9 781 816	3 339 443
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'EXPLOITATION (I)	19 046 320	(4 978 056)
Acquisitions d'immobilisations	(20 499 844)	(17 358 674)
Cessions d'immobilisations	1 629 559	8 181 499
Réduction des autres immobilisations financières	438 658	
Incidence des variations de périmètre	(4 013 279)	(2 000)
Variation nette des placements à court terme	100	1 000
Opérations internes Haut de Bilan		503 933
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(22 444 806)	(8 502 537)
Émissions d'emprunts	13 398 531	11 315 036
Remboursements d'emprunts	(13 115 306)	(8 643 787)
Dividendes vendus des filiales	(372 260)	(288 927)
Dividendes reçus/verdes de la société mère	(26 965)	1 001
Augmentations / réductions de capital	(131 883)	5 189
Variation nette des concours bancaires	(26 813)	(12 202)
FLUX NET DE TRÉSO. GÉNÈRE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(263 229)	2 365 310
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(3 602 519)	(11 115 283)
Trésorerie : ouverture	(6 284 007)	4 325 668
Trésorerie : clôture	(6 284 007)	4 325 668
Trésorerie : cor. à nouveau / reclassement / Changement méthode/ Juste valeur		506 207
Trésorerie : clôture	(9 968 521)	(6 284 007)

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

Mouvements de périmètre

Les principaux mouvements de périmètre intervenus au sein du groupe FIDEGE sont les suivants :

- SARL FL 44 – Fusionnée
- La SARL FL44 a été fusionnée – absorbée par la SAS FRUIDIS (ex BOUYER GUINDON) par acte sous seing privé du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.
- SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE – Fusionnée
- La SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE a été fusionnée – absorbée par la SAS GARONNE FRUITS par décision des associés du 18 novembre 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.
- SARL GARONNE MAREE – Absorbée
- La SARL GARONNE MAREE a été absorbée via une Transmission Universelle de Patrimoine par la SAS SOBOMAR par décision des associés du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.
- SARL GARONNE VOLAILLES – Absorbée
- La SARL GARONNE VOLAILLES a été absorbée via une Transmission Universelle de Patrimoine par la SAS ESTIVEAU par décision des associés du 31 août 2019 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019.
- SAS AUX HALLES TOURANGELLES – Acquisition partielle d'actions
- FIDEGE a acquis 2 375 actions sur un total de 2 500 le 12 juillet 2019. Cette entité juridique a pour l'objet le commerce de gros en fruits et légumes.
- SAS PROD ATLANTIQUE – Acquisition partielle d'actions
- FIDEGE a acquis 33 250 actions sur un total de 35 000 le 31 janvier 2019. Cette entité juridique a pour l'objet le filetage, la découpe, le conditionnement et la commercialisation de poissons et de tous produits de la mer. Un complément de prix sera estimé et payé au cours du 1^{er} semestre 2020.
- SARL TERRAL FRUITS – Acquisition partielle d'actions
- FIDEGE a acquis 1 000 actions sur un total de 2 500 le 7 février 2019. Cette entité juridique a pour objet le négoce et le courtage de fruits et légumes et produits agro-alimentaires. Le solde des parts a été acquis au cours du 1^{er} semestre 2020.
- SA STADE BRESTOIS 29 – Complément d'actions
- FIDEGE a acquis de 2 100 nouvelles actions dans le stade brestois 29 pour porter son taux de détention à 69.81 %.
- SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE - Complément d'actions, cessions internes de titres puis une cession de branche
- TOP ATLANTIQUE a acquis de 5 117 actions dans la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE le 6 mars 2019 soit 33.34 % et le 23 mars 2019, la société FIDEGE a cédé à sa filiale TOP ATLANTIQUE un total de 10 233 actions. Cela porte le taux de détention à 100 %. Dans un troisième temps, la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE a cédé sa branche d'activité commerciale à TOP ATLANTIQUE le 1er mai 2019. Après les opérations juridiques exposées précédemment, la société SAS YBERT MAREE ATLANTIQUE est devenue une activité de prestations de logistique pour le compte de la société TOP ATLANTIQUE.

Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (financiel groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2017	300 000	18 727 360	(802 053)			(802 053)	18 225 307	1 233 350
Affectation du résultat N-1			(802 053)			802 053		
Distribution brut versé		291					291	(288 927)
Var. de capital en numéraire et souscription		(3 063)					(3 063)	8 252
Résultat						2 409 271	2 409 271	1 038 561
Autres augmentations, diminutions			(310 332)				(310 332)	
Redressement, restructuration et changement de méthode			934 583				934 583	175 170
Variations de périmètre			(127 078)				(127 078)	125 078
Autre			1			1	2	
2018	300 000	18 419 710				2 409 271	21 128 981	2 291 484
Affectation du résultat N-1			2 409 271			(2 409 271)		(372 260)
Distribution brut versé								37 274
Var. de capital en numéraire et souscription								753 224
Résultat						3 711 234	3 711 234	4 303
Autres augmentations, diminutions								(143 862)
Redressement, restructuration et changement de méthode								(427 464)
Variations de périmètre								
Autre			686 625				686 625	
2019	300 000	21 515 606				3 711 234	25 526 840	2 142 899

- SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE – Liquidée

La SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE a été liquidée par l'assemblée générale des associés du 18 octobre 2019. Les comptes ont été arrêtés au 31 août 2019.

- SARL NANTES BAHIA – Cession quasi-intégrale de parts sociales
FIDEGE a cédé 95 % des parts sociales de la société SARL NANTES BAHIA le 29 mars 2019. Au regard des états financiers et de l'activité, il a été décidé de sortir cette société du périmètre de la consolidation.

Provision pour risques et charges

Certaines sociétés du groupe FIDEGE ont fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les subventions d'équilibre octroyées au cours de la période 2012-2015 entre les sociétés du groupe. Ces aides ont été versées par les sociétés sœurs du groupe conformément à la convention de partenariat permettant de préserver les débouchés et la continuité d'exploitation des sociétés du groupe en difficulté.

Les sociétés du groupe ont contesté ces redressements et ont procédé à la saisine de la commission départementale, régionale et centrale.

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2017, la totalité du litige était provisionné pour un montant de 4 875 000 euros.

Une atténuation des pénalités demandée par le groupe le 4 septembre 2019 a été acceptée par l'administration pour un montant de 2 161 993 euros. Les montants remboursés au 31/12/2019 s'élèvent à 912 014 €, le solde a été réglé au cours du 1^{er} trimestre 2020.

La provision sur litige a été intégralement reprise sur 2019.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 24 décembre 2015 pour mise en application au 1^{er} janvier 2016. La société mère est FIDEGE et cette convention a été conclue pour une durée de 5 ans. La contribution de chaque société à la dette d'impôt est égale à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont chacune aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Au titre l'exercice 2019, une société (CR LE SAINT) a intégré cette convention. Le nombre de sociétés concernées est de 32 sociétés depuis le 1^{er} janvier 2019.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 présente le chiffre d'affaires des sociétés acquises :

- A hauteur de 50 % pour la société AUX HALLES TOURANGELLES en raison de la non réalisation d'une situation comptable lors de notre rachat au 1^{er} juillet 2019.
- A partir du 1^{er} février 2019 pour la société PROD ATLANTIQUE.

Comparabilité des exercices

Le pôle Frais a centralisé les accords de remise du pôle frais au cours de l'année 2019 afin de mutualiser les accords de remise sur leurs achats au sein de l'entité juridique GIE LE SAINT FRAIS. L'année précédente, ces frais étaient présents dans la marge dans les achats de marchandises ou dans les autres produits. Ils sont désormais présents en produits financiers pour un montant de 1,039 millions d'euros. Le taux de marge de ce pôle se retrouve impacté à la baisse par rapport à l'année 2018.

Autres faits caractéristiques

Après avoir constaté que les capitaux propres de certaines sociétés étaient inférieurs à la moitié du capital social, des coups d'accordéon et une augmentation de capital ont été effectués. Les sociétés concernées sont les suivantes :

- ASLG : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 122 129 euros suivie d'une réduction de capital pour 170 129 euros au sein de l'entité ASLG.
- SOBOMAR : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 350 000 euros suivie d'une réduction de capital pour 350 000 euros au sein de l'entité SOBOMAR.
- PRIMADOUR : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 370 000 euros non suivie d'une réduction de capital.
- GARONNE FRUITS : Augmentation de capital par compensation de compte-courants d'associés pour 1 550 000 euros suivie d'une réduction de capital pour 1 443 750 euros au sein de l'entité GARONNE FRUITS.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été opéré au cours de cet exercice clos.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99.02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2018.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est quasi-identique à celles des entreprises consolidées à l'exception des sociétés SB 29 et 88H SAS lesquelles ont une date de clôture au 30 juin. Des situations intermédiaires sont réalisées au 31 décembre.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2019, le périmètre comprenait 64 sociétés contre 62 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Code Flux			
FIDEGE	IG	100,00	100,00
CBS COMMERCIALISATION	IG	100,00	100,00
CBS IMMOBILIER	IG	100,00	100,00
COMPTOIR DES VIANDES	IG	97,00	97,00
CONTADIR	IG	40,00	40,00
DC PRIMEURS	ME	30,00	30,00
DE ROSA	ME	28,89	28,89
DEVAUD	IG	96,25	96,25
ESTIVEAU	IG	97,00	97,00
FEVY	IG	25,00	25,00
ARMOR FRUITS	IG	65,88	65,88
FOISSIER	IG	96,25	96,25
GARONNE FRUITS	IG	99,98	99,98
GEDE	IG	100,00	100,00
GRAU RAPHAEL	IG	100,00	100,00
GRAU SCI	IG	100,00	100,00
HOT BREAD	ME	35,00	35,00
IMMOLANGON	IG	98,33	98,33
IMMOUMPER	IG	99,33	99,33
ASLG	IG	97,01	97,01
IMMOTLOUISE	IG	98,33	98,33
IMMOVEENEE	IG	98,33	98,33

JARDIN BRETON EXPEDITION	IG	97,00	97,00
JUEM	IG	100,00	100,00
L'ECHELLOPE	IG	100,00	100,00
LA LEGUMIERE	IG	90,95	90,95
LAMOUR	IP	48,95	48,95
LE SAINT	IG	96,28	96,28
MAT EMBAL	IG	100,00	100,00
MAT EMBAL SCI	IG	100,00	100,00
BOURGUIGNON	IG	96,25	96,25
OCEANE	IG	60,00	60,00
PAL EMBA	IG	100,00	100,00
PONS PRIMEURS	IP	43,00	43,00
PRIMADOUR	IG	99,92	99,92
ROBLED	IG	100,00	100,00
ROUCAUD MARCHE	IG	98,75	98,75
SAINFRUIT	IG	96,25	96,25
SOBOVAR	IG	96,00	96,00
SODIFRESH	IG	100,00	100,00
FRUIDIS	IG	97,00	97,00
SOMAFEL	IG	100,00	100,00
STADE BRESTOIS	IG	89,81	89,81
SUD PRIMEURS CARCASSONNE	IG	100,00	100,00
SUD PRIMEURS PERPIGNAN	IG	100,00	100,00
SUPPORTER MILITANT	IG	100,00	100,00
TERRE ANJOU	IG	100,00	100,00
THELAN	IG	98,04	98,04
TOP ATLANTIQUE	IG	97,00	97,00
CAP MAHEE	IG	97,00	97,00
TOP ATLANTIQUE YBERT	IG	97,00	66,66
CR LE SAINT	IG	100,00	100,00
BBH SAS	IG	95,00	100,00
PROD ATLANTIQUE	IG	96,00	0
AUX HALLES TOURANGELLES	IG	100,00	0
TERRAL FRUITS	IG	100,00	0
KERBES	IG	60,00	0
CARDOFF	IG	98,00	98,00
CAT IMMO	IG	50,00	50,00
CBS	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement, à l'exception des sociétés suivantes : Pons Primeurs / Lamour (Méthode proportionnelle) et de DC Primeurs / De Rosa / Hot Bread (Mise en équivalence).

Toutefois, les sociétés nommées Centre de formation SB 29, Gedefi, les Albatros de Brest, GIE Diamond, Ocean Jet, SARL De Keraliou, Intia SAS, SAS Brunej, Association SB29, GIE Le Saint Frais restent exclues du périmètre consolidation en raison de leur faible pourcentage d'intérêt ou de leur activité extérieure à celle du groupe Fidège.

Variation du périmètre de consolidation

Il a été intégré au périmètre de consolidation 4 sociétés : SAS PROD ATLANTIQUE, SAS AUX HALLES TOURANGELLES, SAS TERRAL FRUITS et KERBES SC.

Il est à noter la sortie de 6 sociétés à la suite de fusion, de liquidation et cessions de titres. Les entrées concernées sont les suivantes : SARL FL44, SARL GARONNE MAREE, SARL GARONNE VOLAILLES, SAS SUD PRIMEURS TOULOUSE, SARL NANTES BAHIA et SAS SUD PRIMEURS LOGISTIQUE.

Les impacts des fusions intragroupes dans la consolidation sont présents dans la colonne « Autres variations » de nos annexes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
- Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
- Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux fonds commerciaux des sociétés acquises par les filiales du groupe qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Ceux-ci sont dépréciés, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des critères propres à la profession. Elle prend en compte, pour chaque fonds de commerce, notamment la qualité des emplacements, les données physiques de l'entreprise, les loyers, le chiffre d'affaires réalisé. Les mêmes critères sont retenus pour la valorisation de l'ensemble des fonds commerciaux

Quant aux autres immobilisations incorporelles, telles que les logiciels, elles font l'objet de l'application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06. La méthode retenue est la méthode prospective.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement entre 1 an et 5 ans.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des Immobilisations	Durée d'usage (1)	Durée d'utilisation (2)
Constructions	10 à 20 ans	10 à 25 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans	8 à 25 ans
Installations techniques	3 à 8 ans	8 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans	3 à 7 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans	3 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 5 ans	2 à 5 ans
Mobilier	2 à 5 ans	4 à 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisitions sont déterminés lors de la première année de consolidation d'une société. Ils correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ». Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé au passif dans un poste dédié et sera repris selon les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Conformément à la réglementation, il a été décidé de ne plus amortir sur 7 ans les écarts d'acquisitions postérieurs au 1^{er} janvier 2018. Toutefois, il a été maintenu l'amortissement linéaire sur 7 ans des écarts d'acquisitions antérieurs à cette date.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO). Les produits finis de l'activité spécifique de transformation de la société La Légumière sont évalués au coût moyen de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société mère prévoit, dans son plan comptable de consolidation, que ces charges ne fassent pas l'objet d'une inscription au bilan. Elles sont d'office imputées au compte de résultat. Compte tenu de la non inscription de charges à répartir dans les comptes sociaux des sociétés consolidées à la date du 31 décembre 2019, aucun retraitement d'homogénéité n'a été établi.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux retenu au titre de l'exercice reste inchangé par rapport à l'année 2018, soit 28 %.

La société Fidège, mère, intègre fiscalement 31 sociétés pour le régime au 1^{er} janvier 2019.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légal, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

A leur départ en retraite, les salariés des sociétés percevront une indemnité conformément à la loi et aux dispositions des Conventions Collectives applicables. Les hypothèses retenues lors du calcul des engagements en matière de retraite sont les suivantes :

- Le taux moyen des charges patronales est fixé à 35 % pour les non-cadres et 47 % pour les cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est faible au regard du nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents.
- L'âge de départ en retraite est compris à l'âge légal 60-62 ans compte tenu du départ volontaire possible des salariés.
- Le taux d'actualisation retenu correspond à un taux fixé à 0.77 % (1.57 % sur 2018)

La valeur des engagements en matière de retraite a augmenté de 463 565 € et l'impact a été comptabilisé en totalité dans notre compte de résultat. Ce gain résulte principalement de la mise à jour du taux d'actualisation de – 0.8 %.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 – Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2018	2019	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre
Ecart d'acquisition	37 283 744	40 011 998	2 756 959	(28 704)			
Amortissements des écarts d'acquisition	(22 772 239)	(25 508 761)		8 386	(2 744 909)		
Valeur nette	14 511 505	14 503 237	2 756 959	(20 318)	(2 744 909)		
Ecart d'acquisition passif		91 237		91 237			
Valeur nette		91 237		91 237			

Les nouvelles entités acquises au cours de l'exercice ont généré des écarts d'acquisition positifs pour 2 179 820 euros. L'écart d'acquisition négatif provient de l'acquisition de la société SAS PROD ATLANTIQUE.

Pour rappel, les dotations de l'exercice représentent les amortissements des écarts d'acquisition activés avant le 1^{er} janvier 2018.

Les tests de dépréciation n'ont pas détecté d'éventuelles dépréciations.

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amortissement	Net
Ecart d'acquisition	40 011 996	(25 503 761)	14 508 235
Partenaires			
P-FIDEGE	2 796 543	(2 766 543)	30 000
P-CBS COMMERCIALISATION	273 914	(97 826)	176 088
P-COMPTOIR DES VIANDES	849 487	(303 388)	546 099
P-DEVAUD	2 598 641	(2 508 641)	90 000
P-ESTIVEAU	649 252	(345 237)	304 015
P-FEYV	5 877	(5 877)	0
P-FOISSIER	703 578	(703 578)	0
P-GARONNE FRUITS	5 487 504	(2 535 695)	2 951 809
P-GEDE	1 768 094	(1 020 720)	747 374
P-HOT BREAD	38 954	(15 303)	23 651
P-ASLG	728 028	(416 016)	312 012
P-JUEM	247 649	(70 757)	176 892
P-LECHOPPE	2 983	(2 983)	0
P-LA LEGUMIERE	1 457	(1 457)	0
P-LE SAINT	1 785 273	(1 785 273)	0
P-BOURGIGNON	972 942	(972 942)	0
P-PAL EMBA	88 870	(88 870)	0
P-PONS PRIMEURS	400 070	(257 188)	142 882
P-SAINFRUIT	784 066	(749 245)	34 821
P-SOBOMAR	1 767 715	(1 758 983)	8 732
P-FRUDIS	4 525 092	(4 525 092)	0
P-STADE BRESTOIS	2 042 698	(1 544 347)	498 351
P-SUD PRIMEURS CARCASSONNE	5 580 759	(1 584 503)	3 996 257
P-SUD PRIMEURS PERPIGNAN	86 404	(18 973)	47 431
P-TERRE ANJOU	1 578	(1 578)	0
P-TOP ATLANTIQUE	643 525	(222 895)	420 630
P-CAP MAREE	121 436	(121 436)	0
P-TOP ATLANTIQUE YBERT	1 239 702	(312 837)	926 865
PAUX HALLES TOURANGELLES	1 824 877		1 824 877
P-TERRAL FRUITS	96 656		96 656
P-CBS	1 979 574	(708 991)	1 270 583
Partenaires hors groupe	58 701	(58 701)	0
Ecart d'acquisition passif	91 237		91 237
Partenaires			
P-PROD ATLANTIQUE	91 237		91 237

Annexe 2.1 – Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Augmentation	Diminution	Ecart de convers.	Var. de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	2 091 230	3 354 296	207 308	(85 635)		83 524	1 057 869
Droit au bail	1 671 138	1 671 138					
Fonds commercial	8 943 139	9 143 966	280 827	(712 860)		632 890	
Autres immobilisations incorporelles	123 100	7 838 100	7 715 000				(110 280)
Avances et acomptes s'immobilisant incorporelles	110 280						
Immobilisations incorporelles	12 938 868	22 007 501	9 203 135	(896 225)		814 118	947 589
Terrains	4 264 235	4 284 356	1			12 000	8 120
Agencements et aménagements de terrains	153 210	204 225	16 102			34 913	
Constructions	28 738 065	30 616 211	1 770 862	(438 863)		344 191	201 757
Constructions sur sol d'autrui	1 461 028	1 461 028					
Installations techniques, matériel & outillage	14 145 303	18 131 172	2 717 074	(1 079 311)		1 955 878	382 229
Autres immobilisations corporelles	58 442 391	68 788 351	6 906 317	(1 733 374)		3 728 543	(574 125)
Immobilisations corporelles en cours	359 184	604 917	797 784				(592 050)
Avances et acomptes s'immobilisant corporelles	59 064		20 140	(62 240)		(16 864)	
Immobilisations corporelles	107 663 077	122 070 256	12 228 279	(3 313 889)		6 073 525	(581 033)
Total	120 601 945	144 077 756	20 431 414	(4 208 810)		6 887 642	366 556
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles		1 094 539					
Immobilisations corporelles	19 242 547	21 213 163					

Immobilisations incorporelles :

La diminution du poste fonds commercial pour 712 690 euros s'explique par la sortie du fonds de commerce anciennement MARINE HARVEST LORIENT présent chez la société entrante PROD ATLANTIQUE pour un montant de 632 690 euros. La clientèle associée à ce fonds n'existe plus.

Les autres immobilisations incorporelles présentent une augmentation de 7,715 millions d'euros qui se rattache à l'achat de droits de joueurs pour le STADE BRESTOIS 29.

Immobilisations corporelles :

Le groupe FIDEGE poursuit sa politique d'investissements dans le matériel roulant afin d'accroître son autonomie dans la gestion de la flotte de véhicules.

Annexe 2.2 – Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellés	2018	2019	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(1 484 135)	(1 784 400)	(280 574)	61 381		(77 000)	(24 071)
Droit au bail	(821 290)	(717 208)	(95 919)				
Autres immobilisations incorporelles	(34 882)	(1 085 646)	(1 050 754)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 140 307)	(3 587 254)	(1 407 257)	159 264		(174 000)	(24 071)
Agencements et aménagements de terrains	(135 704)	(190 194)	(8 104)			(18 207)	
Constructions	(14 728 016)	(15 829 184)	(1 237 348)	390 588		(234 462)	38 054
Constructions sur sol d'autrui	(158 445)	(224 945)	(66 500)				
Installations techniques, matériel & outillage	(8 257 996)	(10 760 893)	(1 205 148)	877 147		(1 633 510)	(541 387)
Autres immobilisations corporelles	(33 140 448)	(38 487 802)	(5 248 873)	1 494 153		(2 108 942)	536 208
Amortissements des immobilisations corporelles	(56 418 608)	(65 443 018)	(7 768 053)	2 781 888		(4 053 121)	32 876
Amortissements sur actif immobilisé	(58 558 915)	(69 030 272)	(9 173 310)	2 921 171		(4 228 024)	8 805
Dont immobilisations en crédit-bail :	(11 194 483)	(12 937 425)					
Immobilisations incorporelles		(107 467)					
Immobilisations corporelles	(11 194 483)	(12 829 958)					

Annexe 2.3 - Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellés	2018	2019	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Droit au bail	(183 003)	(187 503)	(4 500)				
Fonds commercial	(1 988 780)	(1 988 780)		106 714		(106 714)	
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(2 171 783)	(2 176 283)	(4 500)	106 714		(106 714)	
Installations techniques, matériel & outillage	(86 298)	(84 562)		1 736			
Dépréciations des immobilisations corporelles	(86 298)	(84 562)		1 736			
Dépréciations sur actif immobilisé	(2 258 081)	(2 260 845)	(4 500)	108 450		(106 714)	

La dépréciation du fonds commercial concernant l'entité PROD ATLANTIQUE a été reprise pour 106 714 euros en raison de la sortie du fonds commercial rattaché.

La dépréciation des immobilisations techniques, matériel et outillages pour un montant de 86 298 euros concerne la société Garonne Fruits dont l'activité nommée « Fraîche Papilles » a été arrêtée au cours du quatrième trimestre de l'année 2018. Les matériels concernés n'ont toujours pas été vendus et/ou réutilisés.

Annexe 3.1 – Valeurs brutes des actifs financiers

Libellés	2018	2019	Augmentation	Diminution	Var. situation nette MIEE	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Titres de participation	132 267	418 156	481 509	(175 619)				
Cédantes rattachées à des part. < 1 an		500						
Titres immobilisés (non courants)	179 069	212 567	33 488					
Prêts	524 683	301 755	(381 189)					
Dépôts et cautions versés	738 588	748 741	72 100	(74 981)				15 043
Autres créances immobilisées	2 488	4 877	(2 468)					
Immobilisations financières	1 575 076	1 686 396	710 595	(614 277)			15 043	381 376
Titres mis en équivalence	416 154	677 059			123 845			137 060
Actifs financiers	1 991 230	2 363 455	710 535	(614 277)	123 845		15 043	518 436

Annexe 3.2 – Dépréciation des actifs financiers

Libellés	2018	2019	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(11 500)			11 500			
Titres immobilisés (non courants)	(46 400)	(46 400)					
Prêts	(28 973)	(28 973)					
Dépôts et cautions		(4 292)					(1 824)
Autres créances immobilisées	(2 468)						2 468
Dépréciations sur immobilisations financières	(87 341)	(77 665)		11 500		(1 824)	
Dépréciations sur actif financier	(87 341)	(77 665)		11 500		(1 824)	

La reprise sur dépréciation de titres de participation de 11 500 euros concerne une participation détenue par le STADE BRESTOIS 29.

Annexe 4 – Stocks et en-cours

Libellés	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M. fournitures et autres approvisionnements	1 001 228		1 001 228	761 873		761 873
Produits intermédiaires finis	5 900		5 900	5 286		5 286
Stocks de marchandises	7 282 484	(753)	7 281 731	7 642 047	(8 516)	7 633 531
Stocks et en-cours	8 289 702	(753)	8 288 949	8 409 205	(8 516)	8 400 689

Annexe 5 – Impôt différé

Libellé	2018	2019	Var. du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	510 370	246 327	108 743			28 746	(399 532)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	2 165 586	2 128 079	290 157			12 075	(330 520)
Fiscalité différée (retirements)	(2 103 817)	(2 595 435)	(295 048)			13 871	(210 442)
Annulation du social pour les MEE	(181 507)	83 556	123 634				141 430
Annulation quote-part HG sur Proportionalités	(351 727)	(259 768)	81 059				10 659
Autres	981 854	889 885	(81 059)				(10 859)
Valeur nette par catégorie	510 370	246 327	108 743			28 746	(399 532)

Annexe 6.1 – Actif circulant

Libellé	2019				2018			
	Brut	Provisions	Net		Brut	Provisions	Net	
Clients et comptes rattachés part < 1 an	71 531 599	(2 526 295)	69 005 305		67 562 684	(2 501 340)	65 061 344	
Clients et comptes rattachés	71 531 599	(2 526 295)	69 005 305		67 562 684	(2 501 340)	65 061 344	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050 389		1 050 389		1 171 126		1 171 126	
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	97 313		97 313		77 060		77 060	
Créances fiscales hors IS part < 1 an	6 279 971		6 279 971		5 769 698		5 769 698	
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	7 623 964		7 623 964		10 219 006		10 219 006	
Comptes courants part < 1 an	6 551 277	(28 500)	6 522 777		3 193 227	(28 500)	3 164 727	
Créances sur cessions d'actifs part < 1 an	40 057		40 057		6 400		6 400	
Autres créances part < 1 an	3 488 743	(792 053)	2 706 690		2 687 782	(321 821)	2 365 962	
Charges constatées d'avance part < 1 an	2 045 337		2 045 337		1 346 360		1 346 360	
Compte d'ajustement (intégration bas de bilan)								
Autres créances et comptes de régularisation	27 187 051	(820 553)	26 366 497		24 470 659	(350 321)	24 120 339	
Actif circulant	98 718 650	(3 346 848)	95 371 802		92 063 343	(2 851 660)	89 201 683	

Le poste « Etat – impôt sur les bénéfices » contient principalement des créances relatives au Credit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Annexe 6.2 - Antériorité des créances clients

Libellé	2019	Dans les délais - Non échues		Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 90 et 180 jours	Retard > 180 jours
		2019	2018					
Clients et comptes attachés part < 1 an	59 873 523	44 585 727	6 478 561	1 432 302	2 709 118	2 901 954		
Dépréciat. clients et comptes rattachés part < 1 an	(2 526 278)	51 626				(2 577 906)		
Total créances hors groupe	57 347 245	44 637 353	6 478 561	1 432 302	2 709 118	324 048		

Annexe 7 – Trésorerie nette

Libellé	2018	2019
Trésorerie active nette	3 292 784	3 978 574
Disponibilités	3 288 706	3 970 115
Intérêts courus non échus s. dispo.	6 078	459
Dépréciations sur VMP - Autres placements	(4 106)	(4 561)
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 576 791	13 945 095
Trésorerie à court terme	(6 284 007)	(9 966 521)
Placements à court terme	8 461	8 361
VMP - Autres placements	8 461	8 361
Trésorerie passive assimilée à une dette	32 581	5 768
Concours bancaires (dettes)	32 581	5 768
Trésorerie à long terme	(24 120)	2 960
Trésorerie nette	(6 308 127)	(9 983 826)

Annexe 8 – Provisions des impôts différés

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	5 172 090	145 823	43 740	(5 070 008)			
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	4 467 498	4 891 063	911 024	(224 945)		(20 123)	(202 391)
Impôts différés passif	1 435 114	1 596 175				37 935	123 127
Provisions et impôts différés	11 074 702	6 673 061	564 765	(5 294 953)		17 912	(79 264)

La provision pour litige concernait un litige avec l'administration fiscale pour un montant de 4 875 008 euros précisé dans les faits caractéristiques de l'exercice. Sur l'exercice 2019, la provision a été reprise en totalité en raison de l'accord sur une réduction des pénalités initialement demandées.

La provision pour pensions et retraites fait l'objet d'une hausse de 463 565 euros. Le taux d'actualisation au cours de cet exercice. Il est passé d'un taux de 1,57 % en 2018 à un taux de 0,77 % en 2019.

Annexe 9 – Dettes financières

Libellé	2018	2019	Augmentat.	Diminut.	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès d'établissements de crédit	54 174 585	55 519 580	12 906 905	(11 981 170)		419 260	
Dépôts et cautionnements reçus	42 000	42 000					
Autres emprunts et dettes assimilées	4 903 537	5 445 840	482 626	(1 081 846)		768 767	372 756
Intérêts courus sur emprunts	62 941	47 978	31 152	(46 061)			(54)
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 576 791	13 945 095	4 368 385			4 919	
Concours bancaires (dettes)	32 581	5 768					(26 813)
Dettes financières	68 792 436	75 006 262	13 420 653	(13 115 308)		4 715 505	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>5 461 396</i>	<i>5 783 969</i>					

Annexe 10 – Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2018	2019
Dettes fournisseurs part < 1 an	45 837 254	46 858 483
Dettes fournisseurs	45 837 254	46 858 483
Avances acomptes reçus sur commandes	420 435	484 509
Dettes sociales part < 1 an	12 174 775	13 631 203
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	6 440 686	7 756 659
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	574 116	60 732
Comptes courants groupe part < 1 an	1 346 573	2 597 204
Dettes d'acquis d'actifs part < 1 an	754 300	1 230 755
Autres dettes part < 1 an	319 447	180 773
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	11 342	26 441
Produits constatés d'avance part < 1 an	7 884 528	16 774 236
Autres dettes et comptes de régularisation	29 925 202	42 742 512
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	75 762 456	89 600 995

Les produits constatés d'avance concernent principalement le pôle sportif avec le Stade Brestois 29 pour un montant de 14 988 815 euros et la société BBH SAS pour un montant de 1 022 083 euros. Il s'agit des produits d'exploitation relatifs aux saisons sportives, lesquelles sont en décalage par rapport à la date de clôture de la société FIDEGE.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11 – Chiffre d'affaires

Libellé	2019	2018
Ventes de marchandises	513 811 983	494 378 330
Production vendue de biens	20 220 951	9 162 073
Production vendue de services	11 300 559	6 250 177
Produits des activités annexes	25 381 564	17 192 598
Rabais, remises et ristournes accordés	(850 883)	(1 406 558)
Chiffre d'affaires	569 854 182	525 486 621

Le chiffre d'affaires est réalisé presque intégralement sur le territoire français et les principales variations de l'exercice sont les suivantes :

- Le chiffre d'affaires relatif aux sociétés acquises au cours de l'année 2019 est de 16 766 Keuros,
- Les productions vendues de biens concernent principalement nos activités de ventes de produits finis dont PROD ATLANTIQUE pour 11 207 377 euros,
- Les produits des activités annexes comprennent principalement du chiffre d'affaires issu du pôle sportif pour un montant de 20 878 914 euros et,
- La production vendue de service concerne principalement le pôle sportif pour un montant de 8 848 758 euros.

Annexe 12 – Autres produits d'exploitation

Libellé	2019	2018
Production stockée	(94 421)	(13 942)
Subventions d'exploitation	1 096 384	1 085 134
Reprise / amortissement & Dépréciation immobilisations incorporelles	108 714	
Reprise / amortissement & Dépréciation immobilisations corporelles	1 736	
Reprise sur provisions d'exploitation	195 000	54 386
Reprise/Provision engagements de retraite	224 945	1 481 348
Reprise/Dépréciation sur actif circulant	966 857	1 241 432
Transferts de charges d'exploitation	2 790 539	2 640 766
Autres produits	483 729	444 081
Autres produits d'exploitation	5 771 464	6 933 204

Le poste « Subventions d'exploitation » concerne des subventions pour le pôle sportif pour une montant de 1 059 405 euros.

Annexe 13 – Achats consommés

Libellé	2019	2018
Achats de marchandises	(965 375 703)	(958 536 765)
Achats d'études et prestations de services	(423 200)	(402 375)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5 444 172)	(5 298 152)
Variation stocks de marchandises	(487 515)	1 279 187
Achat matières premières, fournitures & autres approvisionnements	(27 081 404)	(15 865 600)
Variation stocks matières premières, fournitures & autres approv.	21 507	236 726
Achats consommés	(538 770 488)	(578 586 980)

Annexe 14 – Charges externes

Libellé	2019	2018
Sous-traitance	(178 706)	(270 809)
Redevances de crédit-bail	(7 240 227)	(6 241 995)
Locations immobilières et charges locales	(916 524)	(1 725 899)
Locations mobilières et charges locales	(8 079 912)	(7 043 171)
Entretien et réparations	(1 088 738)	(1 040 848)
Primes d'assurances	(310 806)	(251 561)
Autres services extérieurs	(8 703 768)	(8 548 558)
Personnel détaché et intérimaire	(6 529 784)	(5 299 941)
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	(5 005 634)	(4 597 019)
Publicité, publications, relations publiques	(10 046 620)	(9 037 364)
Transport	(4 795 410)	(4 795 410)
Déplacements, missions et réceptions	(1 564 059)	(1 160 363)
Frais postaux et frais de télécommunications	(430 589)	(427 184)
Frais bancaires	(1 498 864)	(1 018 160)
Autres charges externes	(778 886)	(883 589)
Pertes sur créances incouvrables	(1 013 255)	(844 886)
Autres charges	(56 920 886)	(52 866 756)
Charges externes		

Annexe 15 – Impôts et taxes

Libellé	2019	2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 308 949)	(1 542 035)
Autres impôts et taxes	(4 628 019)	(3 853 556)
Impôts et taxes	(5 936 968)	(5 395 591)

Annexe 16 – Charges de personnel

Libellé	2019	2018
Rémunérations du personnel	(70 995 359)	(60 159 586)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(24 994 167)	(23 993 189)
Autres charges de personnel	(96 746)	2 142 523
Participation des salariés	(1 253 300)	(574 206)
Charges de personnel	(97 339 573)	(82 584 437)

En 2018, la participation des salariés avait été incluse dans le poste des « autres charges de personnel », ceci explique la variation de ce dernier.

Ce poste contenait aussi le crédit d'impôt CICE pour un montant de 2 224 150 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Etat a décidé de transformer le CICE en réduction de charges patronales.

Annexe 17 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2019	2018
Dotations/Amortissement & Dépréciation sur immobilisations incorporelles	(1 552 583)	(303 399)
Dotations/Amortissement & Dépréciation sur immobilisations corporelles	(7 625 226)	(6 766 418)
Dotations aux provisions d'exploitation	(508 555)	(180 000)
Dotations/Provision engagements de retraite	(217 193)	(217 193)
Dotations pour dépréciation des actifs circulants	(948 569)	(1 075 501)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(10 834 933)	(8 552 511)

Le montant des dotations sur immobilisations incorporelles contient l'amortissement de contrats de joueurs de football de la société SB29 pour 1 235 479 euros.

Annexe 18 – Produits financiers

Libellé	2019	2018
Dividendes des autres participations	1 249 826	198 108
Revenus des créances rattachées à des participations	4 853	790
Produits sur créances et VMP	11 500	3 270
Reprise sur dépréciation titres - groupe	465	
Transfert de charges financières	5	
Produits nets sur cession de VMP	127 240	61 564
Autres produits financiers	1 393 889	263 722
Produits financiers		

Il s'agit principalement des dividendes qui seront perçus par les sociétés adhérentes au GIE LE SAINT FRAIS, lequel a été créé au cours de l'année 2019. Son objet social est de centraliser les accords de remise du pôle frais antérieurement comptabilisé dans le poste « Remise sur achats des entités adhérentes ». Le montant est de 1,039 millions.

Annexe 19 – Charges financières

Libellé	2019	2018
Charges d'intérêts	(1 167 789)	(1 058 951)
Pertes de change sur opérations financières		(45)
Autres charges financières	(28 870)	(2 293)
Dotations dépréciations sur actifs financiers	(155)	(5 147 828)
Dotations pour dépréciation titres - groupe		5 145 450
Charges financières	(1 216 794)	(1 063 667)

Annexe 20 – Produits exceptionnels

Libellé	2019	2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	206 906	42 684
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs	288 934	121 217
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	500 000	7 550 000
Produits de cession d'immobilisations corporelles	856 678	631 165
Produits de cession de titres	272 881	334
Subvention investissement versée au résultat de l'exercice	87 882	74 047
Autres produits exceptionnels	318 500	349 351
Reprise sur provisions à caractère exceptionnel	4 875 008	
Produits exceptionnels	7 466 766	8 766 799

La variation des produits de cession d'immobilisations incorporelles s'explique par la présence en 2018 des cessions de joueurs intervenues dans la société Stade Brestois 29 pour un montant total de 7 550 000 euros.

Le poste « autres produits exceptionnels » intègre des indemnités d'éviction perçues dans le cadre du déménagement des sociétés CAP MAREE et FRUIDIS sur le nouveau site basé à Couëron. Le montant de ces indemnités est un produit net de 212 K€.

Le montant de la reprise sur provisions à caractère exceptionnel intègre la reprise liée au litige fiscal.

Annexe 21 – Charges exceptionnelles

Libellé	2019	2018
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 291 971)	(3 200 456)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(329 613)	(372 229)
VNC des titres conso cédés	(175 619)	(672)
VNC des immobilisations incorporelles cédées	(738 945)	(200 180)
VNC des immobilisations corporelles cédées	(469 467)	(1 077 079)
VNC des titres cédés		356
+/- value de consolidation	375 072	
Autres charges exceptionnelles	(506 263)	(309 915)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(86 298)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(43 740)	(45 000)
Dotation exceptionnelle/Dépréciation actif circulant	(422 992)	(20 609)
Charges exceptionnelles	(3 621 536)	(5 312 061)

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont principalement issues du pôle sportif en raison des cessions de joueurs intervenus dans la société Stade Brestois 29 au cours de l'exercice 2018 pour un montant total de 2 550 000 euros.

Le poste « Dotations exceptionnelles sur actif circulant » contient principalement la dépréciation de l'ancien compte courant de la société sortante NANTES BAHIA pour un montant de 322 992 euros. Malgré la mise en place d'un échéancier de remboursement, il a été déprécié la totalité de la somme.

La plus-value de consolidation est principalement rattachée à l'entreprise sortante NANTES BAHIA pour un montant de 249 949 euros.

Annexe 22 – Charges d'impôts

Libellé	2019	2018
Impôt sur les bénéfices	(1 032 742)	(837 021)
Produit ou charge d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 977 842)	289 457
Impôts différés	108 743	63 684
Report	140	197
Charges d'impôts	(2 901 701)	(483 683)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2019.12
Résultat des entreprises intégrées	4 464 458
Réintégration des impôts sur le résultat, des amortipro. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(5 520 494)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amortipro. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	9 984 952
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(2 795 787)

Effets des différences de base	2 251 168
Effets des différences de taux	(64 824)
Effets des dispositions fiscales particulières	(2 292 258)
Ecritures manuelles sur l'impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 901 701)

CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 901 701)
ECART	(1)

Taux effectif d'impôt 29,08%

Autres informations

Effectifs

Libellé	2019	2018
Cadres	181	174
Agents de maîtrise et techniciens	374	370
Employés	1 065	997
Ouvriers	278	303
Effectif moyen Interne	1 918	1 844
Intérimaires	149	109
Effectif moyen Intermédiaire	149	109
Effectif moyen total	2 067	1 953

Engagements hors-bilan

Libellé	2019	2018
Effets escomptés non échus	0	0
Avals, cautions, garanties données	53 125 543	47 706 340
Cautions apportées auprès des filiales	7 362 463	7 194 271

Les engagements financiers concernent principalement les emprunts souscrits par les sociétés du groupe.

Résultats sectoriels

2018	TOUTES ENTITES	MULTI	FRUITS	MAIRE	FRAIS	IMMOBILIER	SPORTIF	AUTRES
Chiffre d'affaires	525 486 821	7 630	338 838 483	96 147 581	77 163 376	0	13 329 041	0
EBITDA	10 089 572	348 723	8 883 379	1 673 175	8 896	2 538 167	-3 090 768	0
% EBITDA / CA	1,9%	4544,0%	2,0%	1,7%	0,0%	2,6%	-1,63%	0
Résultat d'exploitation	4 313 860	68 048	5 944 872	1 119 114	-324 877	1 409 035	-3 699 841	0
% REX / CA	0,8%	891,6%	1,8%	1,2%	-0,7%	1,8%	-27,8%	0
Résultat net	3 447 833	1 468 772	1 952 845	266 962	-1 257 946	618 049	1 233 741	78 808
% Résultat Net / CA	0,7%	19091,9%	-0,1%	0,3%	-1,6%	0,8%	15,4%	0

2019	TOUTES ENTITES	MULTI	FRUITS	MAIRE	FRAIS	IMMOBILIER	SPORTIF	AUTRES
Chiffre d'affaires	509 854 182	197 717	347 427 820	115 083 806	79 548 112	0	27 398 727	0
EBITDA	15 162 196	539 961	8 999 433	1 887 376	-1 359 806	2 713 861	2 573 241	-470
% EBITDA / CA	2,7%	273,1%	2,6%	1,6%	-1,2%	2,6%	9,4%	-0,1%
Résultat d'exploitation	7 278 200	193 335	5 722 302	1 149 714	(2 348 837)	1 461 010	1 999 546	-470
% REX / CA	1,3%	97,8%	1,6%	1,0%	-3,0%	1,6%	4,0%	-0,1%
Résultat net	4 464 458	1 916 042	2 167 562	660 881	-1 939 413	712 882	896 468	70 005
% Résultat Net / CA	0,8%	969,1%	0,6%	0,6%	-2,4%	0,8%	3,3%	0,1%

II – RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés dont la S.A.R.L « FIDEGE » détient, directement ou indirectement, le contrôle, sont intégrées globalement et proportionnellement.

Nous rappelons que le groupe par l'intermédiaire de la société FIDEGE :

- a cédé, le 25 janvier 2019, le solde des parts sociales qu'elle détenait dans la société « F.L. 44 », soit 1.541 parts sociales à la société « FRUIDIS » au prix de 188.232,49 €. La société « F.L. 44 » a été absorbée par la société « FRUIDIS » au moyen d'une transmission universelle de patrimoine,

- a cédé, le 15 février 2019, 475 parts sociales de la SARL « GARONNE VOLAILLES », à la société « ESTIVEAU » au prix de 209.000 €. La société « GARONNE VOLAILLES » a été absorbée par la société « ESTIVEAU » au moyen d'une transmission universelle de patrimoine,

- a cédé, le 18 février 2019, 190 parts sociales de la société « GARONNE MAREE ATLANTIQUE », à la société « SOBOMAR ATLANTIQUE » au prix de 1.101.050 €. La société « GARONNE MAREE ATLANTIQUE » a été absorbée par la société « SOBOMAR ATLANTIQUE » au moyen d'une transmission universelle de patrimoine,

- a cédé, le 5 mars 2019, 10.233 actions de la société « YBERT MAREE ATLANTIQUE » au profit de la société « TOP ATLANTIQUE » au prix de 1.833.334 €. La société « YBERT MAREE ATLANTIQUE » a ensuite cédé, le 31 octobre 2019 avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2019, sa branche d'activité de commerce de gros à la société « TOP ATLANTIQUE » et a conservé sa branche d'activité logistique et prestations de production et préparation,

- a acquis, le 7 février 2019, 1.000 parts sociales, soit 40 % du capital de la SARL « TERRAL FRUITS », au capital social de 160.000 euros, dont le siège social est fixé Marché Gare – 82000 MONTAUBAN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 381 673 680, ayant pour objet toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant au commerce des fruits et légumes, au prix de 105.710 €,

- a cédé, à effet du 1^{er} avril 2019, 95 parts sociales, soit 95 % du capital de la société « NANTES BAHIA » à Madame Myriam CHAMI au prix d'un euro et a conservé 5 % jusqu'à complet remboursement de son compte courant d'associée,

- a acquis, le 31 janvier 2019, 33.250 actions soit 95 % du capital de la société « MARINE HARVEST LORIENT », devenue « PROD ATLANTIQUE », société par actions simplifiée, au capital de 350.000 euros, ayant son siège social à LORIENT (56100) – 2 rue Batelière – Zone Halioparc Nord, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 405 373 150 RCS LORIENT, ayant pour objet en France et dans tous pays filetage, découpe, conditionnement, commercialisation de poissons et de tous produits de la mer, conservation par tous moyens des produits de la mer, production de toutes préparations élaborées à partir des produits de la mer,

- a acquis, le 12 juillet 2019, 2.375 actions soit 95 % du capital de la société « AUX HALLES TOURANGELLES », devenue « VALIFRUIT », société par actions simplifiée, au capital de 180.000 euros, ayant son siège social à NAZELLES NEGRON (37530) – 46 boulevard de l'Industrie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 419 447 503 RCS TOURS, ayant notamment pour objet la vente au détail et en demi-gros d'alimentation, fruits et légumes frais et secs, crèmerie, vins fins et fleurs,

- a souscrit, le 31 octobre 2019, 10.955 actions nouvelles de la société « HOT BREAD », dans le cadre d'une augmentation de capital. La société « FIDEGE », détient toujours 35 % du capital de la société « HOT BREAD »,

- a acquis de 2 100 nouvelles actions dans le Stade Brestois 29 pour porter son taux de détention à 69,81 %,

- a décidé, le 18 octobre 2019, la liquidation amiable de la société « SUD PRIMEURS LOGISTIQUE », laquelle société est radiée du registre du Commerce et des Sociétés depuis le 18 novembre 2019.

Pour cet exercice clos le 31 décembre 2019, le nombre de sociétés consolidées est de 64 contre 62 pour l'exercice précédent.

Les sociétés intégrées au périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Code Flux			
FIDEGE	IG	100,00	100,00
CBS COMMERCIALISATION	IG	100,00	100,00
CBS IMMOBILIER	IG	100,00	100,00
COMPTOIR DES VIANDES	IG	97,00	97,00
CONTADIR	IG	40,00	40,00
DC PRIMEURS	ME	30,00	30,00
DE ROSA	ME	28,89	28,89
DEVAUD	IG	96,25	96,25
ESTIVEAU	IG	97,00	97,00
FEVY	IG	25,00	25,00
ARMOR FRUITS	IG	65,88	65,88
FOISSIER	IG	96,25	96,25
GARONNE FRUITS	IG	99,98	99,98
GEDE	IG	100,00	100,00
GRAU RAPHAEL	IG	100,00	100,00
GRAU SCI	IG	100,00	100,00
HOT BREAD	ME	35,00	35,00
IMMOLANGON	IG	99,33	99,33
IMMOQUIMPER	IG	99,33	99,33
ASLG	IG	97,01	97,01
IMMOTOULOUSE	IG	99,33	99,33
IMMOVENDEE	IG	99,33	99,33

JARDIN BRETON EXPEDITION	IG	97,00	97,00
JUEM	IG	100,00	100,00
L'ECHOPPE	IG	100,00	100,00
LA LEGUMIERE	IG	90,95	90,95
LAMOUR	IP	49,95	49,95
LE SAINT	IG	98,28	98,28
MAT EMBAL	IG	100,00	100,00
MAT EMBAL SCI	IG	100,00	100,00
BOURGUIGNON	IG	96,25	96,25
OCEANE	IG	60,00	60,00
PAL EMBA	IG	100,00	100,00
PONS PRIMEURS	IP	43,00	43,00
PRIMADOUR	IG	99,92	99,92
ROBLED0	IG	100,00	100,00
ROUCAUD MARCHE	IG	99,75	99,75
SAINFRUIT	IG	96,25	96,25
SOBOMAR	IG	96,00	96,00
SODIFRESH	IG	100,00	100,00
FRUIDIS	IG	97,00	97,00
SOMAFEL	IG	100,00	100,00
STADE BRESTOIS	IG	69,81	64,73
SUD PRIMEURS CARCASSONNE	IG	100,00	100,00
SUD PRIMEURS PERPIGNAN	IG	100,00	100,00
SUPPORTER MILITANT	IG	100,00	100,00
TERRE ANJOU	IG	100,00	100,00
THELAN	IG	98,04	98,04
TOP ATLANTIQUE	IG	97,00	97,00
CAP MAREE	IG	97,00	97,00
TOP ATLANTIQUE YBERT	IG	97,00	66,66
CR LE SAINT	IG	100,00	100,00
BBH SAS	IG	95,00	100,00
PROD ATLANTIQUE	IG	98,00	0
AUX HALLES TOURANGELLES	IG	100,00	0
TERRAL FRUITS	IG	100,00	0
KERBES	IG	60,00	0
CARDIFF	IG	98,00	98,00
CAT IMMO	IG	50,00	50,00
CBS	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement, à l'exception des sociétés PONS PRIMEURS et LAMOUR (méthode proportionnelle) ainsi que des sociétés DC PRIMEURS, DE ROSA, HOT BREAD (mises en équivalence). La société FIDEGE n'exerce aucune fonction de gérante dans ces sociétés. En revanche, la société FIDEGE exerce les fonctions de directeur général, sous lien de subordination statutaire avec le président, dans la société PONS PRIMEURS.

Les sociétés acquises antérieurement ou acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dénommée CENTRE DE FORMATION SB 29, GEDEFI, FRADENN, VIVALYA, LES ALBATROS DE BREST, GIE Diamond, INTIA, SAS BRUNEL, Association SB29 SARL DE KERALIOU, OCEAN JET et GIE LE SAINT FRAIS ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de leur faible pourcentage d'intérêt ou de leur activité extérieure à celle du Groupe FIDEGE. La société FIDEGE n'exerce aucune fonction de gérante dans ces sociétés.

La société LA LEGUMIERE est détenue à 90 % par la société ETABLISSEMENTS LE SAINT - FRUITS ET LEGUMES et à 10 % par la société FEVY, elle-même détenue à 25 % par la société FIDEGE.

La société ROUCAUD MARCHE est détenue à 100 % par la société GARONNE FRUITS, elle-même détenue à 99,98 % par la société FIDEGE.

Nous rappelons également que les sociétés F.L. 44, GARONNE MAREE ATLANTIQUE, GARONNE VOLAILLES, SUD PRIMEURS LOGISTIQUE, SUD PRIMEURS TOULOUSE sont sorties du groupe de consolidation suite à des opérations d'absorption et liquidation amiable. Par ailleurs, la société NANTES BAHIA est également sortie du groupe suite à la cession de 95 % du capital à un tiers.

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2019. Un rappel des chiffres de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif pour certains postes.

Nous vous présentons donc, dans le présent rapport, les informations suivantes :

1°) Situation du Groupe FIDEGE durant l'exercice écoulé :

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 569.854.182 € contre 525.486.621 € pour l'exercice clos en 2018 (+ 8,44 %).

Les produits d'exploitation ressortent à 575.625.757 € (+ 8,12 %).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 569.602.857 € (+ 7,86 %) réparties entre les principaux postes suivants :

Les achats consommés s'élèvent à 398.770.488 € contre 378.586.980 € pour l'exercice précédent (+ 5,33 %).

Les charges externes ressortent à 56.920.896 € contre 52.986.756 € pour l'exercice antérieur (+ 7,42 %).

Les charges de personnel du groupe, participation des salariés incluse, ressortent à 97.339.573 € contre 82.584.437 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (+ 17,87 %).

Le poste impôts et taxes du groupe ressort à 5.936.968 € contre 5.395.591 € pour l'exercice précédent (+ 10,03 %) et les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 10.634.933 € (+ 24,35 %).

Le résultat d'exploitation du groupe ressort à 6.022.900 € contre 4.313.550 € pour l'exercice 2018 (+ 39,63 %).

Le résultat financier ressort à + 177.095 € contre - 799.945 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élèvent à 6.199.995 € contre 3.514.283 € pour l'exercice antérieur (+ 76,42 %).

Le résultat exceptionnel s'établit à 3.785.251 € contre 3.456.718 € pour l'exercice clos en 2018 (+ 9,50 %).

Après 2.901.701 € de charges d'impôts, le résultat net des sociétés intégrées ressort à 7.083.545 € contre 6.487.317 € pour l'exercice clos en 2018 (+ 9,19 %).

Après 2.744.909 € de dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition et 126.116 € de quote-part de résultat M.E.Q. (quote-part résultats des sociétés mise en équivalence), le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 4.464.752 € contre 3.447.833 € en 2018 (+ 29,49 %) et le résultat net du groupe ressort à 3.711.528 € (+ 54,05 %).

Les intérêts minoritaires s'établissent à 753.224 € contre 1.038.561 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (- 27,47 %).

2°) Analyse de l'évolution des affaires :

a) Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe consolidé a progressé de 44.367.561 € soit + 8,44 %. Cette progression traduit l'évolution du groupe et la croissance des parts de marchés.

b) Evolution du résultat

Le résultat net de l'ensemble consolidé a progressé de 1.016.919 € par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (+ 29,49 %).

c) Indicateurs de performances

La marge brute d'autofinancement passe de 5.605.786 € à 10.780.560 € pour l'ensemble du groupe consolidé, soit + 92,31 %.

Nous vous indiquons ci-dessous les résultats du groupe par secteurs d'activités :

2019	TOUTES ENTITES	MULTI	FRUITS	MAREE	FRAIS	IMMOBILIER	SPORTIF	AUTRES
Chiffre d'affaires	569 854 182	197 717	347 627 820	115 083 806	79 546 112	0	27 398 727	0
EBITDA	15 162 196	539 961	8 999 433	1 687 376	-1 350 806	2 713 861	2 573 241	-870
% EBITDA / CA	2,7%	273,1%	2,6%	1,5%	-1,7%		9,4%	
Résultat d'exploitat.	7 276 200	193 335	5 722 302	1 149 714	(2 348 837)	1 461 010	1 099 546	-870
% REX / CA	1,3%	97,8%	1,6%	1,0%	-3,0%		4,0%	
Résultat net	4 464 458	1 916 042	2 157 592	650 881	-1 939 413	712 882	896 468	70 005
% Résultat Net / CA	0,8%	969,1%	0,6%	0,6%	-2,4%		3,3%	

d) Niveau d'endettement

Le niveau d'endettement global des sociétés du périmètre consolidé en 2019 se décompose de la manière suivante :

- Emprunts et dettes auprès des banques : 55.609.558 € (+ 2,45 %)
- Emprunts / Crédits Baux : 5.445.840 € (+ 11,06 %)
- Concours bancaires courants : 13.950.863 € (+ 45,18 %)

Libellé	2018	2019	Augmentat.	Diminut.	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établissement de crédit	54 174 585	55 519 580	12 906 905	(11 981 170)		419 260	
Dépôts et cautionnements reçus	42 000	42 000					
Autres emprunts et dettes assimilées	4 903 537	5 445 840	482 626	(1 081 846)		768 767	372 756
Intérêts courus sur emprunts	62 941	47 978	31 152	(46 061)			(54)
Concours bancaires (trésorerie passive)	9 576 791	13 945 095	4 363 385			4 919	
Concours bancaires (dettes)	32 581	5 768					(26 813)
Dettes financières	68 792 436	75 006 262	13 420 683	(13 115 308)			4 715 505
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>5 461 396</i>	<i>5 783 966</i>					

e) Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Le nombre de salariés évolue chaque année notamment en raison des opérations de restructurations et de croissance externe. Des ajustements peuvent être effectués dans chaque société compte tenu de la saisonnalité des activités et du climat qui influent directement sur les ventes. L'effectif moyen du groupe en 2019 était de 2.067 salariés contre 1.953 en 2018.

Nous n'avons rien de particulier à signaler concernant les questions d'environnement.

3°) Risques et incertitudes :

L'activité de vente de fruits et légumes, comme l'activité marée, des sociétés du groupe sont variables suivant les années et la météo. L'activité « volailles » évolue également à certaines périodes de l'année.

En raison de la crise sanitaire de Covid-19, les activités de l'ensemble de sociétés du groupe ont nécessité de prendre des décisions de gestion et de réorganisation. En l'état, la poursuite des activités des sociétés du groupe ne sont pas remises en cause par les effets de cette crise.

Nous n'avons rien d'autre à mentionner.

4°) Utilisation des instruments financiers

Nous n'avons rien à signaler.

5°) Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours :

Depuis le début de l'exercice en cours, la société « FIDEGE », tête de groupe :

- a signé, le 14 février 2020, un avenant à la convention d'intégration fiscale et les autres sociétés du groupe, suite aux adhésions des sociétés PROD ATLANTIQUE, AUX HALLES TOURANGELLES, TOP ATLANTIQUE YBERT et SODIFRESH et aux retraits des sociétés GARONNE MAREE ATLANTIQUE et GARONNE VOLAILLES radiées du Registre du Commerce et des Sociétés suite à leurs absorptions intragroupe,

- a acquis, le 12 février 2020, avec effet au 15 février 2020, 160 actions de la société « PONS PRIMEURS », appartenant à Monsieur RIVOLALEN, au prix de 19.512 €. La société « FIDEGE » détient désormais 45 % du capital de la société « PONS PRIMEURS » ;

- a acquis, le 31 mars 2020, le solde des parts sociales de SARL « TERRAL FRUITS », soit 1.500 parts sociales. La société détient désormais 100 % du capital de la société « TERRAL FRUITS », laquelle société détient 100 % du capital de la « SARL BORNE », société à responsabilité limitée au capital de 129.581,66 euros dont le siège social est fixé 13 rue Michelet - 82000 MONTAUBAN et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 387 823 230,

- mise en jeu de la garantie d'actif et de passif de la société ETABLISSEMENTS CBS en raison de l'impossibilité de reconstituer des écritures comptables relatives à des D.A.T. dont les déblocages ont laissé apparaître un écart négatif de 100.000 €. A ce jour, nous n'avons reçu aucune explication valable et vérifiable de la part des garants et nous envisageons d'engager une procédure pour diligenter une expertise judiciaire,

- a souscrit, le 11 juin 2020, 11 % du capital social de la société « HOLDISPORTS », société civile au capital social de 10.000 euros, dont le siège social sera fixé 160 rue Roberto Cabañas - 29490 GUIPAVAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 884 383 365 ayant pour objet social : l'acquisition, la souscription, la détention et l'administration de toutes participations dans toutes sociétés à objet sportif, et dans toutes sociétés ayant pour activité, même partiellement, l'exploitation de tous biens ou droits, y compris immobiliers, en relation avec le sport, ou ayant des activités culturelles ou commerciales en lien avec le sport et les événements sportifs ; l'acquisition, la souscription, la détention et l'administration de toutes participations dans toutes sociétés exploitant un site de loisirs, un parc de loisirs ou un parc à thèmes, ainsi que dans toutes sociétés ayant une activité de restauration, d'hôtellerie, d'hébergement, de location nue, meublée ou équipée, ou exploitant, même partiellement, tous biens ou droits, y compris immobiliers, en relation avec les loisirs, la restauration, l'hôtellerie, l'hébergement, la location nue, meublée ou équipée, ou encore toutes activités commerciales en lien avec les loisirs ; la gestion de portefeuille de titres de participations ; le contrôle et/ou la direction de sociétés filiales ainsi que la détermination de la politique de groupe des sociétés contrôlées, et plus généralement toutes activités concourant à

l'animation d'un groupe de sociétés ; le dépôt, l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la valorisation de toutes marques en lien avec les activités visées au présent article ; la gestion, l'exploitation et la valorisation des marques et de l'image des sociétés qu'elle détient, et plus généralement la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achat d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; la réalisation de toutes prestations de services et d'assistance, au profit de sociétés apparentées, notamment à caractère administratif, financier, commercial, immobilier, technique, informatique et en matière de gestion ; la réalisation de toutes opérations d'études, de conseil, d'organisation, de développement, d'exploitation, de promotion ou marketing en relation avec l'objet social ci-dessus ; l'organisation et/ou la réalisation d'activités sportives, éducatives, culturelles, audiovisuelles ou artistiques ; l'organisation d'opérations événementielles, spectacles et animation ; la promotion, l'organisation ou la réalisation de voyages ; l'hébergement, la restauration et le transport des participants ; la conception, la création, la fabrication, la commercialisation directe ou indirecte de tous produits et de tous services pouvant être distribués sous les marques, logos ou emblèmes appartenant à des sociétés apparentées, ou sous toute marque, logo ou emblème nouveau que des sociétés apparentées pourraient détenir ou déposer ; la prospection, l'acquisition, la vente, la location, de tous terrains, immeubles, de locaux équipés ou nus, des équipements, biens et droits immobiliers, et notamment d'enceintes sportives, de centres de formation, de salles multisports, de parcs de loisirs, ou de tout autre actif immobilier se rapportant directement à l'objet social ou susceptible de contribuer au développement des activités de la société ou des sociétés apparentées ; l'édification de toutes constructions et/ou tous équipements, ainsi que la réfection et l'aménagement de celles et ceux existantes ; la gestion et l'entretien et la location de ces terrains, constructions, immeubles, équipements, biens et droits immobiliers,

La société FIDEGE a cédé à cette société l'intégralité de sa participation dans la société Stade Brestois 29 conformément aux souhaits des créanciers du groupe. La cession a été réalisée au moyen d'un crédit-vendeur, notamment en raison de l'urgence de l'opération.

- a souscrit, le 4 août 2020, 100 % du capital social de la société « PRIMEURS 29 SUD », société par actions simplifiée au capital social de 10.000 euros, dont le siège social sera fixé 160 rue Roberto Cabañas - 29490 GUIPAVAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 887 944 494 ayant pour objet social l'achat et la vente en gros, demi-gros et au détail de fruits, légumes, primeurs, végétaux, ainsi que tous produits agricoles, et toutes activités connexes et similaires, le négoce, le conditionnement, la découpe et l'expédition de fruits, légumes, primeurs, tous produits du sol et tous produits alimentaires, en gros, demi-gros et détail, la vente à la commission et le courtage de ces produits ; transports publics de marchandises.

Comme l'ensemble des entreprises du territoire national, nous avons été confrontés à la crise sanitaire de Covid-19. Afin de sécuriser les résultats de la société, nous avons eu recours au chômage partiel. La société, comme les sociétés filiales du groupe, a également bénéficié d'un décalage pour le paiement des cotisations sociales et des dettes fiscales relatives à des impôts directs pour les périodes de mars et avril 2020 ainsi qu'un report de 6 mois des échéances de prêts bancaires et des redevances auprès des crédit-bailleurs dans le but d'améliorer la trésorerie de l'entreprise durant cette période.

Nous avons eu recours à un Prêt Garanti par l'Etat (P.G.E.) au niveau du groupe. Ce prêt est destiné à faire face aux besoins de trésorerie et à anticiper d'éventuelles difficultés conjoncturelles si la crise devait durer dans le temps.

6°) Evolution prévisible pour l'exercice en cours :

Nous espérons maintenir nos activités et conforter notre développement avec un résultat bénéficiaire pour l'exercice 2020.

Nous poursuivons notre politique de développement. Nous envisageons par ailleurs plusieurs opérations de restructurations juridiques afin d'optimiser nos activités et nos coûts. Ainsi, plusieurs opérations de transmission universelle de patrimoine et de fusion sont envisagées.

7°) Activités en matière de recherche et développement ; informations diverses :

Nous n'avons rien à signaler en matière de recherche et développement.

Nous vous précisons que les honoraires H.T. de commissaires aux comptes pour chaque structure contrôlée du groupe ont été les suivants :

FIDEGE :	19.080 €,
ETS LE SAINT - FRUITS ET LEGUMES :	10.795 €,
ARMOR FRUITS :	4.801 €,
ETABLISSEMENTS BOURGUIGNON :	4.916 €,
TOP ATLANTIQUE:	4.770 €,
DEVAUD:	8.323 €,
FOISSIER :	5.650 €,
FRUIDIS :	6.592 €,
CAP MAREE ATLANTIQUE :	4.450 €,
GARONNE FRUITS :	7.660 €,
SAINFRUIT :	5.400 €,
SOBOMAR ATLANTIQUE :	4.701 €,
A S L G DISTRIBUTION:	6.500 €,
ESTIVEAU :	5.500 €,
PONS PRIMEURS :	4.785 €,
LE COMPTOIR DES VIANDES BRETONNES :	4.682 €,
ETABLISSEMENTS CBS :	5.423 €,
ETABLISSEMENTS GRAU RAPHAEL :	4.834 €,

TOP ATLANTIQUE YBERT :	5.890 €,
SUD PRIMEURS CORDELLANE :	4.896 €,
SUD PRIMEURS PERPIGNAN :	2.840 €,
FRAICHADOUR :	3.206 €,
C.R LE SAINT :	2.400 €,
PROD ATLANTIQUE :	11.537 €,
VALIFRUIT :	6.000 €,

Soit un montant global de160.416 €.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions que vous
souhaiteriez obtenir.

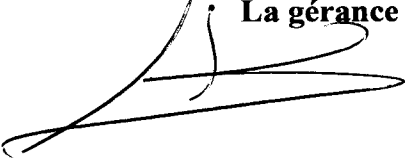
 **La gérance**

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT					FIDEGE	
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	158					99
Montant total des factures concernées	258 816,27	124 164,28	5 319,12	1 215,83	1 210,00	131 909,23
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	34,24%	16,43%	0,70%	0,16%	0,16%	17,45%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		- Délais contractuels :	
Montant total des factures eclues					- Délais légaux : 60	
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					1
Montant total des factures concernées	-	16 000,00	-	-	-	16 000,00
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	0,00%	3,65%	0,00%	0,00%	0,00%	3,65%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		- Délais contractuels :	
Montant total des factures eclues					- Délais légaux : 60	

me